

I. TABLE DES MATIERES

II. INTRODUCTION	4
III. PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	5
IV. LECTURES DE TERRAIN	6
IV.1. Première lecture : l' <i>histoire de Dour à travers ses vues et paysages</i>	7
IV.2. Résultat des lectures de terrain par thématique	11
V. INTERVIEWS	13
V.1. Introduction	13
V.2. Méthode	13
V.3. Résultats	14
V.3.1. Résultats quantitatifs	14
V.3.2. Résultats par thématique	16
VI. CONSULTATION DES ENFANTS	18
VI.1. Introduction	18
VI.2. Méthode	18
VI.3. Résultats	19
VI.3.1. Résultats quantitatifs	19
VI.3.2. Résultats par thématique	20
VII. SÉANCES D'INFORMATION	22
VII.1. Conseil communal	22
VII.2. Soirées d'information dans les villages	22
VII.2.1. Introduction	22
VII.2.2. Invitations / communication	22
VII.2.3. Méthode	23
VII.2.4. Résultats	24
VIII. CONSULTATION SUR L'IMAGE DE DOUR	26
VIII.1. Publics cibles	26
VIII.1.1. Délégation d'Aurillac (France)	26
VIII.1.2. Festivaliers	26
VIII.2. Méthode	26
VIII.3. Résultats	27
VIII.3.1. Résultats quantitatifs	27

VIII.3.2. Résultats qualitatifs	27
IX. GROUPES DE TRAVAIL	29
IX.1. Introduction	29
IX.2. Invitations / communication	29
IX.3. Méthode	31
IX.4. Résultats	32
IX.4.1. Résultats quantitatifs	32
IX.4.2. Résultats par thématique	34
X. LE RÉSEAU VERT D'INITIATIVES LOCALES (RÉVEIL)	37
XI. CONSULTATIONS SPÉCIFIQUES	42
XI.1. Consultation du Conseil communal des Ainés (CCA)	42
XI.2. Consultation des adolescents	42
XII. DESIDERATAS DE LA POPULATION	43
XIII. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	45
XIII.1. Appel à candidature et composition de la CLDR	45
XIII.2. Installation de la CLDR	49
XIII.3. Calendrier et synthèse des réunions de la CLDR	49
XIII.3.1. Présentation du diagnostic croisé	50
XIII.3.2. Travail sur la stratégie de développement	51
XIII.3.3. Travail sur les fiches-projets	52
XIII.4. Participation de la CLDR	54
XIV. PROJETS MIS EN PLACE LORS DE L'ÉLABORATION DU PCDR	58
XIV.1. Appel à projet Biodibap	58
XIV.2. Stage intergénérationnel	63
XIV.3. Marchés Saveurs et Terroir	64
XIV.4. Autres projets menés par la commune	68
XV. CONCLUSION	69

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Dans l'ordre de parution dans le texte :

ODR	Opération de Développement rural
FRW	Fondation rurale de Wallonie
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
GT	Groupe de travail
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
AD	Agent de développement
PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
PNHP	Parc Naturel des Hauts Pays
SAR	Sites à Réaménager
SI	Séance d'information
PiCM	Plan interCommunal de la Mobilité
CCE	Conseil communal des Enfants
TéléMB	Télé Mons Borinage
DR	Développement Rural
GAC	Groupe d'Achat Commun
RéVeill	Réseau Vert d'Initiatives Locales
CCA	Conseil communal des Ainés
PCS	Plan de Cohésion Sociale
PSSP	Plan Stratégique de Sécurité et Prévention
ROI	Règlement d'ordre intérieur
CIEP	Centre d'Information et d'Education Populaire

II. INTRODUCTION

Le 20 octobre 2008, le Conseil communal prend, à l'unanimité, la décision de principe d'entamer une opération de développement rural¹ (ODR).

Le Conseil communal décide le 27 avril 2009 de soustraire du périmètre opérationnel de l'ODR la zone d'activité économique d'Elouges et le centre urbain de Dour.

Par la suite, sur base de l'avis de la CRAT, le Conseil communal modifie, en date du 25 janvier 2010, le périmètre de l'ODR et y intègre le lieu-dit « Offignies » et la zone agricole attenante.

La convention d'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) est signée conjointement le 03 février 2010.

Le 05 novembre 2010, le bureau d'étude Survey & Aménagement est désigné comme auteur de Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Après plusieurs phases d'information et de consultation spécifique, les groupes de travail (GT) thématiques sont organisés en septembre et octobre 2011.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est installée le 1^{er} mars 2012. Au cours de cette année, elle valide le diagnostic croisé et travaille sur les objectifs de développement de la stratégie. Après la trêve imposée pour les élections communales, elle valide la stratégie le 19 février 2013. La validation des projets et leur priorisation par la CLDR est arrêtée le 22 avril 2013 tandis que le choix des fiches-projets prioritaires s'est fait le 07 novembre 2013.

L'avant-projet de PCDR est approuvé par la CLDR à l'unanimité le 07 novembre 2013.

¹Annexe 1: Délibérations communales

III.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)



La FRW est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et descendant, adaptée aux zones rurales wallonnes. Le but de cette politique est de dynamiser les communes rurales et d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie de leurs habitants.

La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise :

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;
- auprès de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Union européenne.

En mai 2013, 110 communes² sont accompagnées dans leur ODR par les agents de développement (AD) de la FRW répartis dans huit bureaux régionaux. Ces bureaux sont implantés sur leur territoire d'action.

L'accompagnement de la commune de Dour est assuré par le bureau Wallonie picarde situé à Ellezelles. Il regroupe 1 responsable d'équipe, 8 AD qui assurent entre autre l'accompagnement des communes du Hainaut Occidental et 1 agent administratif.

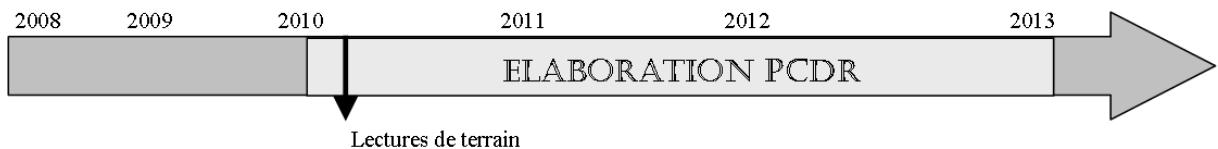
Les AD sont épaulés dans leur tâche par des unités plus spécifiques : l'Assistance Architecturale et Urbanistique ; le Centre d'Activation des Ressources Documentaires ; la Cellule Communication, Conseils et Développement ; ...

En 2008, le Ministre de la Ruralité a mandaté la FRW pour qu'elle travaille sur l'amélioration des PCDR de manière à ce qu'ils puissent être pleinement reconnus comme démarche Agenda 21 local.

La FRW a également été mandatée fin 2008 par le Gouvernement wallon pour l'accompagnement des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Région wallonne.

²Annexe 2: Carte des communes accompagnées par la FRW

IV. LECTURES DE TERRAIN



Les lectures de terrain permettent à la fois une reconnaissance des lieux mais surtout pour les AD d'avoir une première impression qui permette d'appréhender l'image que la commune peut donner à un visiteur qui s'y trouverait pour la première fois. Par ailleurs, elles visent à identifier diverses problématiques générales et/ou spécifiques à l'entité par une lecture des différentes composantes du territoire. Les résultats des lectures de terrain n'ont cependant pas la prétention de présenter la commune de manière exhaustive mais complètent les données objectives de l'analyse socio-économique.

A Dour, les lectures de terrain par les AD ont démarrées au cours de l'année 2010. Elles ont été réalisées par 4 AD sur les 5 villages de l'entité mais aussi à sa périphérie, dans le Borinage, dans le Parc Naturel des Hauts Pays (PNHP) et à Bavay (France). Une centaine d'heures, réparties sur une dizaine de journées, ont été réalisées à la fois en voiture, à pied (et parfois en vélo) afin d'avoir une approche plurielle. Tous ces repérages ont été accompagnés de reportages photographiques.

Pour compléter cette démarche, l'équipe Wallonie Picarde de la FRW au complet a effectué une visite de terrain le 28 juin 2011. L'objectif de cette visite était de recueillir un regard extérieur par rapport aux réflexions émises lors des différentes rencontres avec les Dourois.

Ces lectures de terrain ont également permis aux AD de mieux comprendre les interventions des habitants lors des interviews ou des GT, grâce à leur connaissance du territoire.



IV.1. Première lecture : l'histoire de Dour à travers ses vues et paysages

À Dour, de nombreux éléments évoquent l'histoire de la commune. Des carrières de craies aux charbonnages en passant par les sgraffites du centre-ville, chacune de ces traces du passé renvoie le visiteur à une époque plus au moins lointaine. Petit aperçu chronologique :

Passé : Il y a 300 millions d'années à Dour, au Carbonifère, de très nombreux végétaux morts s'accumulent et se transforment petit à petit en charbon. Par la suite, d'autres strates rocheuses, le grès notamment, se forment et se fracturent parfois comme en atteste la Faille du Midi, visible dans le bois de Colfontaine. Pendant l'ère secondaire, la mer est présente et dépose craies et marnes.



Ancienne carrière de craie et pierre (Waroquier)



Site charbonnier du Sauwartan



Mur de grès de Wihéries

À l'âge de pierre, il y a 2,5 millions d'années, alors que la forêt de feuillus devait recouvrir en grande partie le territoire, la région est déjà occupée par l'Homme, comme en attestent les nombreux outils et armes en silex retrouvés. Il est probable que les premières habitations aient été érigées dès le deuxième siècle de notre ère, comme tendrait à le confirmer les traces d'habitat gallo-romain et des sépultures franques découverts dans l'entité.



BOIS ET FORET

Pendant les siècles suivant et jusqu'à la fin du Moyen-âge, la population augmente et se regroupe. La surface des bourgs s'étend pour former les villages que l'on connaît aujourd'hui. Durant cette période, le titre de la commune évolue et passe de Durnum, qui signifie colline en celtique et bas-latin, à Duhr puis Dour en 1162.

Durant cette période, l'encadrement économique et judiciaire se met en place et deux seigneuries se divisent le territoire ; l'une appartenant à l'abbaye de Saint-Ghislain, l'autre passant entre les mains de nombreuses familles.

Comme le montrent les grandes fermes que l'on retrouve encore aujourd'hui, le Moyen-âge fut essentiellement agricole. Les paysages actuels sont modelés : de grandes cultures apparaissent, entrecoupées localement de rangées d'arbres, de zones de bocage et d'haies interrompues.

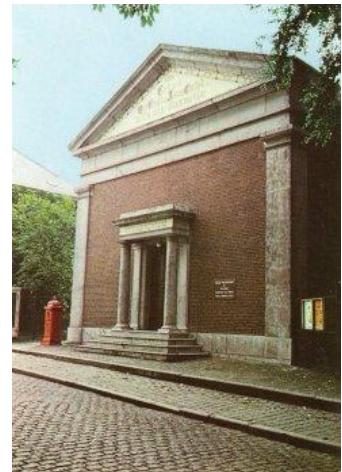


CAMPAGNE

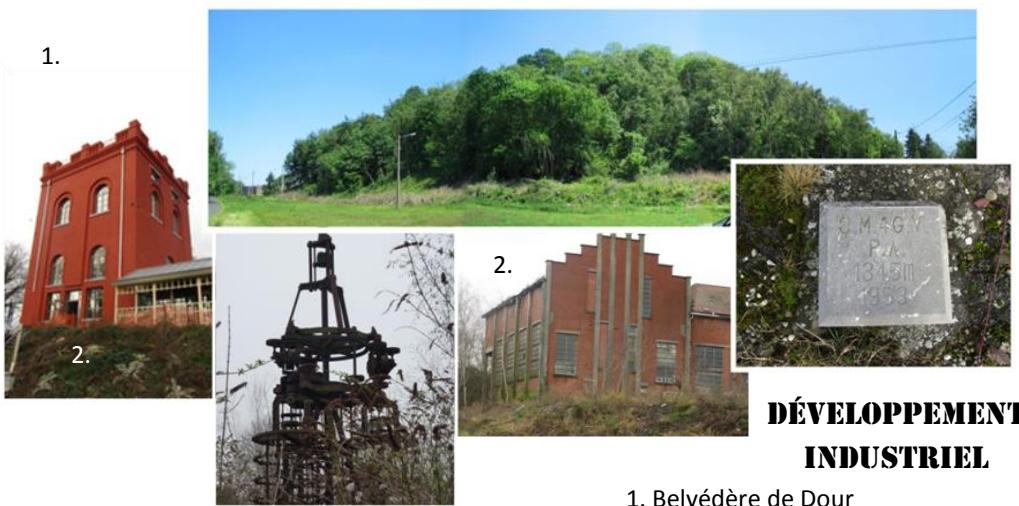
Vues de la campagne de Dour

Au XVI^e siècle, Dour devient un des foyers les plus importants du protestantisme dans le Borinage, sans doute dû à l'arrivée d'ouvriers miniers qualifiés étrangers. Bien que longtemps persécutée, cette communauté formait les trois-quarts de la population au XVIII^e siècle. Le temple protestant, toujours visible aujourd'hui, fut construit en 1827 avec l'appui financier du roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas.

Temple protestant de Dour



Même si les premières houillères sont mentionnées dès le XIII^e siècle, les protestants jouent un rôle important dans l'activité économique de la région et participent au développement industriel de l'entité. Dour voit ainsi apparaître au XVIII^e siècle de nombreuses industries : charbonnages, corderie puis câblerie, fonderie, minoterie, tannerie, brasserie et distillerie,...



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

1. Belvédère de Dour

2. Charbonnage du Ferrand

Les gisements de charbon seront tellement importants que l'activité extractive perdurera jusque dans la moitié du XXème siècle. Ces deux siècles permettront un véritable essor économique pour la région, dont les traces sont encore largement présentes dans l'entité.

D'autre part, la culture et la solidarité ouvrière se développent tout comme les loisirs ouvriers (colombophilie, fanfares,...) Des infrastructures adaptées sont créées : Maisons du Peuple, salles et kiosques apparaissent.

Autre signe de richesse de la commune au début du XXème siècle : son centre-ville renommé. Encore aujourd'hui, le style néo-classique prédomine. On trouve aussi quelques touches d'art déco et nouveau, dont la maison du peuple en est le fleuron. Ce bâtiment est particulièrement intéressant pour ses sgraffites. D'autres habitations privées sont également des témoins de ce style.



Dans les charbonnages, l'évolution des sciences et techniques permet une modernisation, bon gré mal gré, des installations. L'électricité se développe et la sidérurgie est maîtrisée mais, déjà, les premiers signes du déclin se font sentir. Les stratégies industrielles mènent au fur et à mesure à la fermeture des charbonnages ; à Dour, le dernier à fermer sera le Sainte-Catherine en 1961.

Présent et avenir : Depuis 1989, la ville est connue pour son festival musical qui s'y déroule chaque été. Il ne durait à la base que le temps d'une journée. Son succès lui vaut maintenant de durer quatre jours.



Depuis 2007, Dour participe à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à 11 éoliennes placées sur son territoire et celui de Quiévrain. La commune s'inscrit aussi dans l'opération bord de route fauchage tardif et améliore la mobilité douce via son RAVeL. Mais c'est son système de traitement des déchets qui la rend avant-gardiste : le tri des déchets organiques est combiné à la récolte de la fraction non triée via un conteneur à puce électronique. Un projet qui lui permit d'être nominée en 2012 pour la commune la plus durable de Belgique.



Sources : Mardaga, geopedia.fr, Wikipédia, www.communedour.be, pnhpdoc.

IV.2. Résultat des lectures de terrain par thématique



Les résultats de ce travail ont été distribués en thématiques générales. Chacune des étapes de la consultation sera présentée de cette façon, à la manière d'un fil conducteur, afin d'avoir une cohérence de lecture et de suivre l'évolution des réflexions.

Vie dans les villages

Il existe 4 villages dans l'entité de Dour, peu éloignés les uns des autres. Le contraste entre la ville et la campagne est saisissant : il ne suffit parfois que de quelques centaines de mètres pour passer d'un centre urbain très fréquenté à un paysage rural bucolique. Bien que proches les uns des autres, les villages sont relativement différents :

- *Elouges est le plus grand village et a gardé un habitat caractéristique dans certaines rues : les maisons ouvrières se suivent alors que de grandes bâtiesse bourgeoises sortent du lot. Elouges est caractérisé par ses nombreuses sociétés charbonnières et ses carrières de pierre à chaud. Elouges a en outre un zoning et de petites, moyennes et grandes surfaces commerciales. On y trouve un aussi un musée d'histoire locale et une Maison du Peuple.*
- *Wihéries est un village au relief marqué, plutôt agricole. L'entrée du village en venant d'Elouges est marquée par la Cense de la courte, très imposante. Il existe à Wihéries une place de l'Eglise mais la Place du Jeu de Balle fait sans doute plus fonction de place de village. Wihéries dispose de nombreux commerces de proximité ; boucherie, boulangerie, pharmacie, cafés et friterie. Le village possède aussi une Maison du Peuple et 4 petites salles de spectacles privées. Le village a en effet une tradition bien ancrée de culture populaire, en particulier sous forme d'expression musicale. Un festival des Arts de la Rue (Les Tornades) a par exemple été créé. Son histoire est aussi marquée par la géologie, on y trouvait en effet de nombreuses carrières de grès.*
- *Petit Dour est un village-rue traversé par une voie très fréquentée. La place ne semble être qu'un élargissement de cette voie, si bien qu'il n'existe pas de véritable cœur de village. On trouve sur la place un commerce d'alimentation générale, un fleuriste et une friterie.*
- *Blaugies est marqué de nombreuses fermes et fermettes souvent anciennes ; c'est le village qui a gardé le plus de traces du passé rural. Un ancien château se cache au centre du village, c'est le Home La Bienvenue (Château du Comte de Boussu, seigneur de Blaugies). On trouve à Blaugies des commerces d'alimentation générale, une friterie et une pharmacie.*

Chaque village dispose d'un grand panneau qui reprend les festivités locales.

Mobilité

La mobilité entre les villages se fait assez facilement via des voiries carrossables relativement directes. Le seul point noir est le rassemblement de ces voies dans le centre de Dour. Au niveau des villages, Elouges, Blaugies et Petit Dour sont traversés par une voie très fréquentée. Wihéries présente par contre un réseau de ruelles important faisant penser à un labyrinthe. L'état des voiries n'est pas bon contrairement à la signalisation qui semble meilleure. Certains aménagements de sécurité ont été réalisés mais sont minimalistes et peu esthétiques, même aux abords des écoles. Ils apparaissent pourtant indispensables dans tous les villages mis à part Wihéries qui n'est pas traversé d'une voie dangereuse.

Jeunesse

Chaque village dispose d'une école maternelle et primaire. Cependant, aucun lieu de rassemblement ou de rencontre pour les jeunes n'est observé.

Environnement

Certains sites paraissent potentiellement intéressants pour la biodiversité ;

- La sablière d'Elouges a été occupée par une décharge, arrêtée en 1994. Le reste du site, à la topographie fort irrégulière, est plus ou moins intact, mais est presque complètement envahi par une végétation rudérale et des ronciers. Les anciennes falaises, hautes de 4 à 7 mètres, colonisées par de nombreux ronciers et de jeunes arbres, sont éboulées mais comprennent, dans leurs parties supérieures, des zones subverticales peu élevées. Le sable est encore apparent à certains endroits. Malgré son aspect inesthétique, ce site présente un intérêt entomologique indéniable.
- Le bois de Colfontaine fait partie d'un massif forestier comprenant des zones humides de grand intérêt géologique. Comme la plupart des zones forestières présentes dans cette partie du Hainaut, ce site présente un intérêt non négligeable pour le réseau écologique.
- Le bois de Cocars dont l'accès était barré par un grand panneau « sens interdit » sur lequel ont été apposées les lettres « privé » (ndlr : ce n'est plus le cas en 2012, la commune a racheté le bois et le panneau a été supprimé) est une zone boisée à la jonction de Dour, Elouges et Wihéries.
- Le RAVeL passe par Elouges, à proximité du centre sportif. Ses abords sont colonisés par une flore thermophile et pourraient faire l'objet de mesures de gestion spécifiques.

Patrimoine et Sites à Réaménager (SAR)

Le petit patrimoine est soit peu présent soit non mis en valeur. Seules quelques chapelles ponctuent les villages. Les friches industrielles sont par contre très nombreuses.

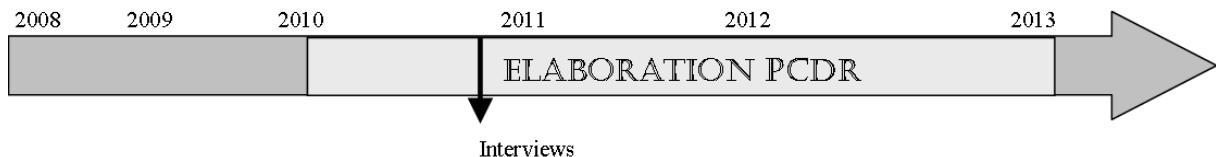
Quelques chantiers importants sont en cours (2010) dont les travaux d'assainissement de la décharge clandestine au Terril de Ferrand à Elouges, les fours Waroquier et les travaux d'assainissement et de rénovation du Belvédère qui vont permettre la création d'un centre de loisirs.

Attractivité

Le petit vandalisme semble fréquent : tag, cabine téléphonique ou abribus aux vitres brisées,... La propreté générale semble satisfaisante, très peu de dépôts sauvages sont observés, les poubelles publiques sont munies de sacs. Le mobilier public n'est pas nombreux mais il existe une certaine unité dans son choix.

V. INTERVIEWS

V.1. Introduction



Les interviews de personnes ressource ont été réalisés d'octobre 2010 à février 2011 sur base d'une liste de personnes proposée par la commune³.

Ces rencontres avaient pour vocation d'inciter d'expliquer aux personnes ressource les principes d'une ODR, de les inciter à être présentes aux phases ultérieures de l'opération et enfin, pour les AD d'avoir une perception ciblée des atouts et faiblesses dans différents domaines.

V.2. Méthode

Les interviews se sont déroulées en deux temps : une information sur le mode opératoire de l'ODR et les exemples de projets réalisés en DR puis une consultation à partir d'une grille d'interview⁴.

Cette grille d'interview a permis d'aboutir à une matière très conséquente et à mettre en évidence certaines tendances.

Les interviews ont permis de donner un éclairage précis sur les thématiques et problématiques présentes dans la commune et aux abords. Elles ont apporté des détails et informations utiles pour l'affinage des futurs thèmes de GT.

Ces personnes actives sur l'entité ont participé par la suite aux différentes phases de consultation et à la CLDR. Elles ont également relayé les informations relatives à l'ODR dans leur entourage.

Des contacts privilégiés ont été noués entre les AD et certaines de ces personnes ressources, menant par la suite à différents projets et actions. Ainsi, la responsable du Conseil communal des Enfants a proposé aux AD de réserver une réunion du Conseil à l'ODR, ce qui fut fait le 31 mars 2011 suite à la consultation dans les écoles (*voir chapitre VI Consultation des enfants*).

Des contacts réguliers entre le PNHP et les AD ont été entretenus tout au long de l'élaboration du PCDR et ont abouti notamment à la mise en place des marchés « Saveurs et Terroir » sur la commune de Dour (*voir chapitre XIV.3 Marchés Saveurs et Terroir*).

Autre belle collaboration, celle menée avec le Plan de Cohésion Sociale pour répondre à l'appel à projet Biodibap et réaliser de très nombreuses actions en faveur de la nature (*voir chapitre XIV.1 Appel à projet Biodibap*).

³Annexe 3 : Liste des personnes interviewées

⁴Annexe 4 : Grille d'interview

V.3. Résultats

V.3.1. Résultats quantitatifs

Comme le détaille le tableau ci-dessous, les 27 structures rencontrées représentent 8 thématiques générales. Bien évidemment, ces thèmes ont été abordés en priorité mais chaque personne ressource a pu aborder l'ensemble des sujets qui l'interpellait.

	Economie / commerce local	Social	Culture/ Patrimoine	Environnement	Associatif / festivités	Agriculture	Enfance / jeunesse	Tourisme
Conseil des enfants							*	
Maison des jeunes							*	
Accueil extra-scolaire							*	
Conseil consultatif de la personne handicapée		*						
Plan de cohésion sociale		*						
Police		*						
Equipes populaires		*	*					
Eco-conseiller				*				
Promeneurs transfrontaliers				*	*			
Parc naturel des Hauts Pays				*				*
Division Nature et Forêts				*				
Natagora				*				
Commission de gestion des terrils du Borinage			*	*				
Musée Mulpas			*					
Bibliothèque communale			*					
Centre culturel			*					
Moulin des Hauts Pays (éoliennes)			*					
Féru d'histoire locale - génalogiste			*					
Roulotte théâtrale			*					
Comité d'animation de Wihéries			*		*			
Mondour.be	*				*			
Asbl Dour Centre-ville	*							
Maison de l'emploi	*	*						
Ferme biologique	*					*		
Ferme pédagogique	*				*	*	*	
Brasserie de Blaugies	*							*
Auberge des Aulnes	*							*

Panel des interviewés par thématique

Au total, 33 acteurs locaux, représentant 27 structures actives, se sont exprimés sur l'entité, ses atouts et ses faiblesses.

Toutes les personnes ressources ont été invitées à chaque phase ultérieure de l'opération. Le tableau suivant reprend les participations des interviewés aux séances d'information (SI), aux GT et à la CLDR.

	SI	GT	CLDR
Conseil des enfants			
Maison des jeunes			
Accueil extrascolaire			
Conseil consultatif de la personne handicapée			x
Plan de cohésion sociale			
Police			
Equipes populaires	x		
Eco-conseiller		x	
Promeneurs transfrontaliers			
Parc naturel des Hauts Pays		x	x
Division Nature et Forêts			
Natagora	x	x	x
Commission de gestion des terrils du Borinage	x	x	x
Musée Mulpas			
Bibliothèque communale			
Centre culturel			
Moulin des Hauts Pays (éoliennes)			
Féru d'histoire locale - généalogiste			
Roulotte théâtrale			x
Comité d'animation de Wihéries			x
Mondour.be			x
Asbl Dour Centre-ville			
Maison de l'emploi			
Ferme biologique	x		x
Ferme pédagogique			
Brasserie de Blaugies			
Auberge des Aulnes			

Participation du panel aux phases ultérieures

Sur les 27 structures actives interviewées reprises ci-dessus, 10 ont été représentées dans au moins une des phases ultérieures, ce qui correspond à 37% du panel. 8 structures, représentées par 1 ou 2 personnes, ont souhaité faire partie de la CLDR. Il s'agit de près de 30% du groupe de départ.

Quasiment un tiers des structures actives sont donc inscrites à la CLDR et y représentent 7 des 8 thématiques générales présentées ci-dessus.

Sur base de ces constats, les résultats quantitatifs de participation sont plutôt encourageants. Ils démontrent l'intérêt des interviews en amont des phases classiques de consultation (SI, GT, ...).

V.3.2. Résultats par thématique

L'ensemble des résultats des interviews se trouve en annexe⁵.

Vie dans les villages

Même s'il ne fait pas partie du périmètre du PCDR, le centre-ville de Dour est très largement abordé. A l'image de l'activité commerciale, le déclin de l'attractivité du centre-ville est fortement ressenti et occulte le reste de l'entité. Cette perte de vitesse est expliquée par l'attentisme, le décrochage social et la paupérisation d'une frange de la population, faiblesses qui seraient distillées depuis le Borinage.

Dour forme la charnière entre le Borinage et les Hauts Pays, deux régions très contrastées sur les plans historiques, paysagers, socioculturels et urbanistiques qui influencent les 4 villages de l'entité ;

- Elouges est « un village de fosses », post industriel qui se paupérise. Les actes de délinquance sont légions et seraient la cause du non développement de l'Horeca dans le village
- Wihéries, village ouvrier, a gardé une cohérence urbanistique. C'est le village le plus animé
- Petit Dour, lié au développement industriel, n'est pas ressenti comme un village mais plutôt comme un hameau. Cela expliquerait le manque d'esprit de village
- Blaugies est le seul village « de terre ». Il est cossu et très prisé par une population aisée qui en a fait un village dortoir. Blaugies connaît un attrait touristique qui n'est justifié que par son cadre champêtre.

Le monde associatif compte certaines associations actives sur l'entité comme « Blaugies Patrimoine » ou le comité d'animation de Wihéries. La bonne volonté des acteurs locaux est soulignée même si des problèmes techniques se posent parfois (coordination, disponibilité et accessibilité des locaux, ...).

Mobilité

La mobilité est marquée par un « tout à la voiture » qui isole certaines tranches de population. Les TEC ne desservent pas totalement l'entité et ne sont pas toujours adaptés aux besoins. En 2009, un Plan interCommunal de la Mobilité (PiCM) a été approuvé et aborde majoritairement les voiries. L'entité dispose pourtant d'un réseau important de venelles et sentiers qui ne sont pas utilisés de façon optimale en raison du sentiment d'insécurité ressenti, à l'exemple du RAVeL.

Jeunesse

Une maison de quartier, réservée aux ados, est située dans le sous-sol de l'ancienne maison communale de Wihéries, sous la crèche et l'accueil extrascolaire.

Environnement

Les terrils et les bois constituent des zones de biodiversité importantes. L'intérêt du grand public pour les terrils semble peu marqué à l'inverse des bois, où la pression humaine est très forte (cueillette, piétement, ...). La préservation des terrils pourrait donc se faire sans trop de difficultés, celle des bois demandera au préalable un travail de sensibilisation de la population. Différentes initiatives en faveur de la nature sont menées par Natagora et le PNHP mais ces derniers manquent de visibilité.

Patrimoine et SAR

Au niveau du patrimoine, Elouges se distingue par ses deux églises qui démontrent la présence de deux hameaux bien distincts : Elouges centre et Elouges Monceau. Elouges disposerait également d'une richesse archéologique (opidum gallo-romain). Le petit patrimoine serait davantage présent à Blaugies où il a été

⁵Annexe 5 : Résultats des interviews

recensé. De son côté, Petit Dour possède la chapelle Notre Dame de Paix. Autrefois haut lieu de pèlerinage régional, cette chapelle est tombée en désuétude malgré les tentatives de restauration par la paroisse de Blaugies. Ces dernières ont chaque fois été vaines en raison d'actes de vandalisme.

L'attachement à certains sites de l'entité est marquant. Citons par exemple le site de la chapelle de Cocars, ancien ermitage chargé d'histoire, qui accueille chaque année la Ducasse à figues ; le Sauwartan, seul châssis à molette en béton de la région ; le Belvédère ; les Maisons du Peuple ; ou encore le musée Mulpas. Ce patrimoine a malheureusement été laissé à l'abandon, ce qui explique l'état de délabrement des différents monuments. Aujourd'hui, à l'image du Belvédère en cours de rénovation, la volonté de donner une nouvelle vie à ces biens est très présente.

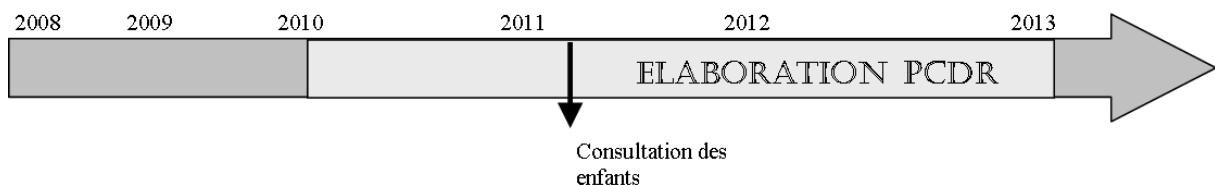
Attractivité

Mis à part le festival, qui est un élément positif mais sans retombées tangibles sur l'entité, la perception de la commune par les Dourois est celle, peu glorieuse, d'une entité post industrielle qui a connu un déclin important à partir des années '70, à l'image du centre-ville. La décadence, le manque de fierté, l'incivisme, la délinquance et l'oisiveté de certains rendent l'organisation d'activités difficile. Pourtant, Dour semble progresser via la nouvelle majorité communale, très dynamique, qui s'engage dans des projets et les concrétise.

Le tourisme est vu comme une des voies de redéploiement essentielle de l'économie. Pour cela, le patrimoine doit être restauré, l'offre en restauration et en hébergement augmentée et l'accueil touristique créé. Un travail doit aussi être fait sur l'image, l'incivisme et la délinquance dont l'entité est victime.

VI. CONSULTATION DES ENFANTS

VI.1. Introduction



Suite à l'interview de leur responsable, le Conseil communal des Enfants (CCE) a été intégré à l'ODR. Le travail a été organisé en deux temps ; la consultation des élèves de 6^{ème} primaire et la restitution de cette matière par le CCE.

Grace au dynamisme de l'échevin de l'enseignement, la consultation de tous les élèves de 6^{ème} primaire de l'entité a pu être réalisée. Durant le mois de février 2011, 10 classes ont ainsi pu être rencontrées. La télévision régionale, Télé Mons Borinage (TéléMB), s'est rendue dans la classe de Wihéries : <http://www.telemb.be/content/view/7937/166/>

Le 31 mars 2011, les petits conseillers du CCE présentaient, devant les adultes présents et la télévision, le travail réalisé par leurs condisciples. Là aussi TéléMB était présente : <http://www.telemb.be/content/view/7936/981/>

Une exposition a spécifiquement été constituée pour restituer le travail des enfants et pour intégrer le public dans la suite de l'opération. Elle a été présentée lors de la réunion du CCE puis a été couplée à une exposition du PNHP au centre culturel pendant toute la durée des « Faites de l'Environnement », soit du 31 mars au 10 avril 2011.

Des feuillets d'inscription à l'ODR étaient disponibles et permettaient d'être informé par la suite de toutes les phases de l'opération.

VI.2. Méthode

De février à mars 2011, les AD ont rencontré les 10 classes de 6^{ème} primaire de l'entité. Sur base de 28 photos réalisées dans l'entité, les enfants ont été invités à choisir deux clichés, à les commenter en termes d'atouts et faiblesses et à proposer des pistes de projets via un formulaire. Un débat permettait ensuite d'affiner et de compléter les propositions d'actions⁶.

Les choix de photos des enfants ont ensuite été comptabilisés afin de connaître celles qui les interrogeaient le plus. Ce sont les photos les plus choisies qui ont été présentées lors du CCE.

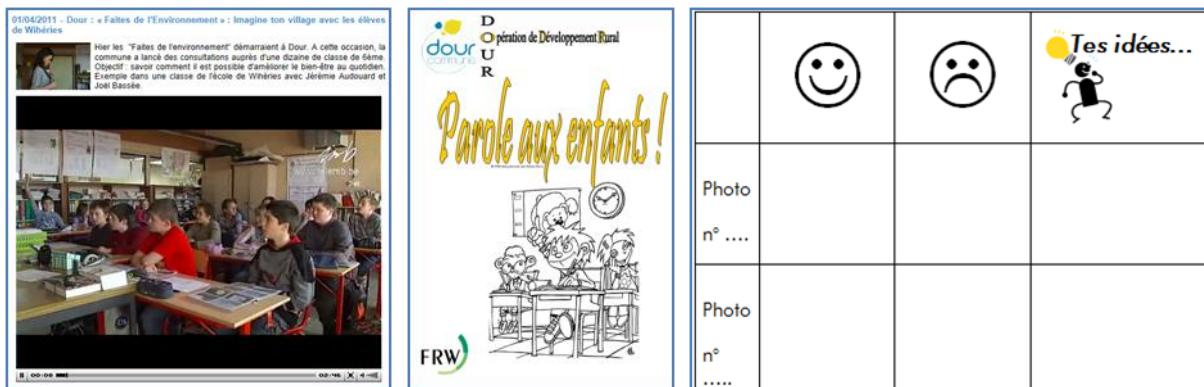
Cette méthode a été très efficace. D'une part, travailler sur des images plutôt que du texte est plus ludique et agréable pour les enfants. D'autre part, les photos leur étaient familières puisque prises dans leur quartier ou village et a donné envie, même aux plus timides, de s'exprimer et de détailler les clichés. Enfin, les enfants ont parfois mis l'accent sur un objet secondaire de la photo, mettant en lumière des éléments propres à leur vie quotidienne mais souvent peu perçus par les adultes.

⁶ Annexe 6 : Synthèse de la consultation des enfants

VI.3. Résultats

VI.3.1. Résultats quantitatifs

10 classes de 6^{ème} primaire, 273 enfants consultés, 343 choix de photos, les chiffres de la consultation des élèves sont assez impressionnantes.



Capture d'écran du reportage de Télé MB (01/04/2011) – Couverture du livret - Formulaire

Toutes les écoles des villages de l'entité ont été consultées ainsi que 5 écoles de Dour centre-ville. Les 10 classes comprenaient chacune entre 8 et 25 élèves.

Sur les 28 clichés proposés, 7 ont été choisis par au moins 5% des enfants. Les 4 photos les plus choisies représentaient à elles seules près de 50 % des votes :



Choix des enfants pour illustrer les atouts et faiblesses de Dour (par ordre de préférence)

Le 31 mars, les 21 petits conseillers du CCE ont présenté les 7 photos les plus choisies par leurs camarades à l'école. Ils ont ensuite synthétisé les atouts et faiblesses de leur commune et émis des propositions de projets visant à améliorer la qualité de vie.

Par la suite, ils ont invité le public à consulter la totalité du travail au travers de l'exposition organisée pour l'occasion.



En parallèle, la possibilité était donnée au public de s'inscrire pour être informé des suites de l'ODR.

Malheureusement, aucune inscription n'a été enregistrée. Ce résultat pourrait être expliqué par le manque de visibilité donné aux derniers panneaux dans le centre culturel.

VI.3.2. Résultats par thématique

Avec leurs mots, les enfants ont opéré des analyses dignes d'adultes : leur souci du détail, leur approche transversale par l'analyse des causes et conséquences, leur réflexion sur les conséquences budgétaires ou encore la mise en balance des avantages et inconvénients de propositions ont permis un débat très constructif.

Vie dans les villages

Sur les 28 photos proposées aux enfants, un cliché sort vraiment du lot puisqu'il représente près d'un quart des votes. Il illustre un dépôt de déchet au milieu d'une zone agricole.

Ces résultats démontrent la notion d'intérêt collectif, de respect du bien public, de comportements citoyens, très marquée chez les enfants qui, à ce titre, ne sont pas tendres avec les responsables de délinquance environnementale et de dégradations diverses. De même, ils sont très attachés à leur entité et à leur village et très soucieux de leur image de marque.

Mobilité

Au niveau de la mobilité, les enfants ont évoqué la mobilité douce. Le RAVeL est ainsi un véritable atout pour l'entité tout comme certains sentiers au cœur des villages. Ils regrettent cependant le manque d'équipement le long de ces tracés (poubelles, aires de pique-nique,...).

Jeunesse

Le manque d'infrastructures sportives et de loisirs réservées aux jeunes est pointé et est vu comme la cause de l'appropriation des biens publics par les adolescents. Cette présence cause un sentiment d'insécurité chez les enfants qui aspirent à plus de réglementations.

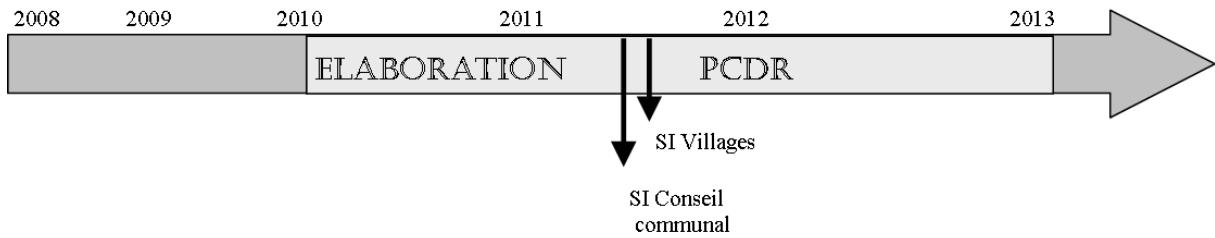
Environnement

Malgré leur manque de connaissance, un vif intérêt a été montré pour des problématiques liées au développement durable et à la préservation de la biodiversité. Lutte contre les déchets, augmentation des espaces verts, respect des bois et forêts, protection des réserves naturelles,... sont au centre de leurs préoccupations.

Patrimoine et SAR

Bien qu'ils n'aient pas de sensibilité particulière à la dimension historique du patrimoine de l'entité, la plupart des enfants aimeraient qu'il soit rénové et surtout réaffecté. C'est le cas de la chapelle des Cocars et du Sauwartan.

VII. SÉANCES D'INFORMATION



Au total, 7 séances d'information ont été organisées en mai et juin 2011. La première était réservée au Conseil communal tandis que les 6 autres étaient ouvertes à la population.

VII.1. Conseil communal

Le 30 mai 2011, Michel Jourez, Directeur général de la FRW, présentait au Conseil communal les objectifs, le contenu du PCDR ainsi que la procédure à respecter pour établir le dossier. Il exposait également l'intérêt financier de mener un tel programme et l'importance de la collaboration et de l'implication de la population dans ce vaste projet pour la commune afin d'en assurer la réalisation à long terme.

A l'issue de cette intervention, des questions d'ordre administratif ont été soulevées et ont permis de compléter l'information donnée.

VII.2. Soirées d'information dans les villages

VII.2.1. Introduction

6 réunions ont été organisées en juin 2011 dans les villages mais aussi le centre-ville de Dour.

Dour	Lundi 06 juin 2011 à 19h	Ecole Plantis—Rue des Fondsvarts, 2
Dour	Mercredi 08 juin 2011 à 19h	Ecole du centre—Rue Decrucq, 27
Elouges	Mardi 14 juin 2011 à 19h	Ecole fondamentale d'Elouges—Rue Charles Wantiez, 27
Wihéries	Jeudi 26 juin 2011 à 19h	Ecole fondamentale de Wihéries—Rue de la Carrière, 5
Blaugies	Lundi 20 juin 2011 à 19h	Ecole primaire de Blaugies— Rue de la Frontière, 196
Petit Dour	Mercredi 22 juin 2011 à 19h	Ecole primaire de Petit Dour— Rue Ropaiq, 40

Calendrier des séances d'information

Les séances d'information se sont déroulées dans le cadre des rencontres citoyennes organisées chaque année à Dour. Cette approche visait à s'appuyer sur l'habitude des Dourois de rencontrer les élus à cette période et à ne pas doubler les réunions pour éviter de semer la confusion.

VII.2.2. Invitations / communication

La communication a été très large et différents biais ont été utilisés pour prévenir la population des séances d'information :

- Couverture et pages du bulletin communal réservées à l'ODR⁷

Notons l'excellente collaboration du service Communication qui a proposé de réserver systématiquement une page du bulletin Communal à l'ODR.

- Flyer d'annonce distribué à l'ensemble des foyers des 4 villages⁸



Le bulletin communal est sorti dans les premiers jours du mois de juin, soit moins de 10 jours avant les deux premières réunions, organisées dans le centre de Dour. Les flyers d'annonce ont donc été réservés aux villages, ce qui a tout de même représenté près de 8000 feuillets !

- Campagne d'affichage et de sensibilisation des commerçants

Les AD ont sillonné les 4 villages de l'entité afin de rencontrer un maximum de commerçants et de leur proposer d'exposer les affiches d'annonce des SI. Ces affiches suivaient la même ligne graphique que les flyers et en avaient la même qualité. Cette action avait une double vocation. Premièrement, informer les commerçants du début de la consultation et, deuxièmement, qu'ils soient le relais auprès de leurs clients.

- Annonce sur le site internet communal⁹

Dès le début du mois de juin, une page du site internet communal a été dédiée à l'ODR. Le calendrier des SI y était affiché ainsi qu'un lien renvoyant vers des informations plus complètes sur l'opération.

- Annonce sur le blog du Bourgmestre Carlo Di Antonio et le blog mondour.be

Deux blogs sont particulièrement actifs et au fait de l'actualité de la commune, il s'agit de ceux de Carlo Di Antonio et de mondour.be. Le calendrier des SI y a été posté.

- Communiqué de presse dans les journaux régionaux

Une trentaine de journalistes, soit environ 15 rédactions de presse écrite, radiophonique et télévisuelle ont reçus un communiqué de presse annonçant les SI.

- Lettres individualisées aux personnes ressource¹⁰

A ce stade, les personnes ressources sont celles qui ont participé aux interviews et d'une façon ou d'une autre à la consultation des enfants. Chacune a reçu une lettre personnalisée.

- Liste protocolaire de la commune

Une lettre personnalisée a été envoyée à tous les membres de la liste protocolaire de la commune.

VII.2.3. Méthode

A chaque séance, un support Powerpoint¹¹ a été utilisé pour présenter :

- le but de l'ODR
- les piliers du Développement Rural (DR)
- les acteurs de l'opération
- le PCDR

⁷ Annexe 7 : Annonce des SI dans le Dour'infos

⁸ Annexe 8 : Flyer d'annonce des SI

⁹ Annexe 9 : Annonce des SI sur le site internet communal

¹⁰ Annexe 10 : Lettre destinée aux personnes ressources

¹¹ Annexe 11 : Support de présentation des SI

- la ligne du temps programmée pour l'ODR de Dour

Après les questions éventuelles, des exemples de projets réalisés dans le cadre du Développement rural en Wallonie picarde ont été exposés. Les participants ont ensuite été invités à s'exprimer sur leur entité et à proposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie.

VII.2.4. Résultats

- Résultats quantitatifs

Sans considérer les représentants communaux présents à chaque séance, 69 personnes ont été enregistrées. Malgré tous les efforts de communication, cela représente moins d'1% de la population totale de Dour (0,65%).

Les participants ont été interrogés sur la façon dont ils avaient été informés ; le bulletin communal arrive en tête (48 fois), suivi des sites internet (16), des flyers d'annonce (13), des lettres individualisées et de la télévision régionale (3), du bouche à oreille et de la presse régionale (2) et enfin des affiches (1). Ces résultats ont permis par la suite de cibler davantage la communication.

- Résultats par thématique

Les PV complets des SI sont en annexe¹².

Notons l'implication particulière d'un participant qui a envoyé aux AD un courrier identifiant des constats par thématique et des propositions d'actions¹³.

Vie dans les villages

L'aménagement des espaces publics est un débat difficile. Différentes utilisations sont souvent liées aux places ; commerces, culte, marchés, activités culturelles, etc. Une réflexion approfondie est nécessaire dans l'aménagement des coeurs de village pour arriver à faire coexister de manière équilibrée leurs différentes fonctions.

Mobilité

La mobilité douce est souvent abordée. Les modes de déplacement actuels (« tout à la voiture ») deviennent difficile à assumer, tant au niveau du coût qu'ils engendrent qu'au niveau du respect de l'environnement, notion dont la population douroise a de plus en plus conscience. Les moyens de déplacement verts (covoiturage, transports en commun, marche à pied,...) sont donc sollicités mais encore peu développés. Les Dourois aspirent à une structure d'aide au covoiturage, à une réorganisation des TEC et à un réseau de sentiers pratique, praticable, sécurisé et attrayant.

Environnement

Plusieurs ruisseaux sont cités lors des réunions ; soit pour leur intérêt biologique à protéger, soit, au contraire, pour leurs problèmes de pollutions à solutionner.

Patrimoine et SAR

La volonté de restaurer les biens patrimoniaux de l'entité est couplée à celle de disposer de plus d'infrastructures sportives, associatives ou liées à la nature. Ainsi, différentes destinations sont proposées pour les terrils : Réserve naturelle, lieu de balade, espace sportif,... Le site et le bois de Cocars, le Bellevue et le Sauwantan sont souvent cités sans qu'une affectation précise leur soit trouvée.

Economie

L'offre en Horeca n'est pas complète dans l'entité. Par exemple, les terrasses appartiennent souvent à des restaurants, il ne serait donc pas possible d'aller seulement « boire un verre ».

¹² Annexe 12 : PV des SI

¹³ Annexe 13 : Courrier d'un participant

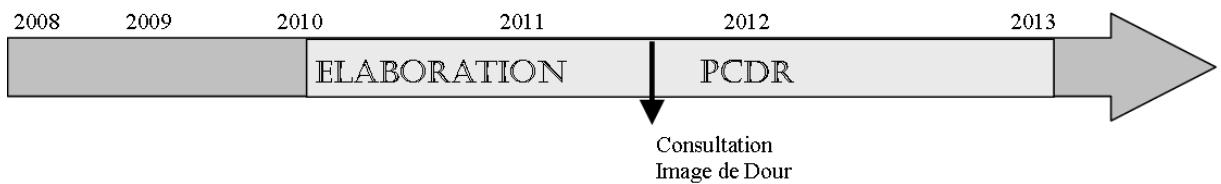
Les normes d'hygiène sont souvent difficiles à respecter pour des petits producteurs ou des artisans locaux. Un atelier de transformation partagé permettrait peut-être à certains de se diversifier. Un Groupe d'Achat Commun (GAC) a été créé et est basé à Elouges.

Les participants relèvent le manque de coordination entre les commerçants d'un même village (fermetures annuelles au même moment, ...).

Attractivité

L'incivisme et la petite délinquance irritent la population. Dépôts de déchets, stationnements interdits, tapage nocturne, vols, ... renforcent le sentiment d'insécurité qui invalide les initiatives de changement et d'amélioration de l'image de Dour.

VIII. CONSULTATION SUR L'IMAGE DE DOUR



Tant dans les interviews que dans la consultation des enfants ou les séances d'information, l'image de Dour est au centre des préoccupations. Urbaine ou rurale, Boraine ou des Hauts Pays, fière ou décadente, elle est pour le moins contrastée.

Se baser sur des statistiques semblait donc la voie la plus logique pour déterminer dans quelle mesure ces impressions étaient ressenties.

La consultation a été réalisée en juin et juillet 2011 via des questionnaires spécifiques aux publics cibles¹⁴.

VIII.1. Publics cibles

L'image de Dour n'étant pas forcément la même pour les Dourois que pour les non-Dourois, la venue à Dour d'une délégation venue d'Aurillac (France) a été une vraie opportunité. Autre atout pour la consultation, l'organisation et la mise à disposition de stewards du festival de Dour pour consulter directement les festivaliers.

VIII.1.1. Délégation d'Aurillac (France)

Une trentaine de personnes venant d'Aurillac, dans le centre de la France, ont été consultés lors de leur voyage à Dour au mois de juin 2011.

VIII.1.2. Festivaliers

Durant le festival, qui s'est tenu du 12 au 15 juillet 2011, les stewards du festival ont interrogé les festivaliers, sur base d'un questionnaire spécifique.

VIII.2. Méthode

L'enquête sur l'image de Dour a été réalisée via des questionnaires ciblés par public. Une première série de questions permettait d'identifier le profil de la personne interrogée tandis que les autres questions étaient axées sur la perception de l'entité.

Même si le dépouillement des questionnaires fut assez fastidieux, grâce à cette méthode, de nombreux avis ont pu être recueillis et ont apporté des éléments précis et complets sur l'image que des personnes extérieures à la commune pouvaient avoir du territoire.

¹⁴ Annexe 14 : Questionnaire d'enquête délégation d'Aurillac

VIII.3. Résultats

VIII.3.1. Résultats quantitatifs

Au total, ce sont 260 questionnaires complétés par les festivaliers et la délégation d'Aurillac qui ont été compilés et analysés.

La délégation d'Aurillac était composée de 27 personnes, toutes françaises, réparties en 3 tranches d'âge : 15 entre 0 et 20 ans, 11 entre 20 et 30 ans et 1 entre 30 et 40 ans. La plupart connaissaient le centre-ville de Dour et les villages (98%).

Les festivaliers étaient en majorité âgés de moins de 20 ans (47%). Venaient ensuite les 20 à 30 ans (44%), les plus de 40 ans (5%) et les 30 à 40 ans (4%). Il s'agissait de la première participation au festival pour plus d'un tiers d'entre eux (38%), de la deuxième pour 13%, de la troisième pour 13%. 36% des personnes interrogées en étaient à plus de trois participations.

Sur les 226 participants au festival qui ont complété le questionnaire, 52 provenaient de Dour, 77 du Hainaut (hors Dour), 50 de Belgique (hors Hainaut), 40 d'Europe (hors Belgique) et 4 d'autres continents que l'Europe.

52% des festivaliers connaissent le centre-ville de Dour et 43% ses villages.

VIII.3.2. Résultats qualitatifs

Les graphiques de synthèse des résultats sont en annexe¹⁵.

■ Délégation d'Aurillac

L'image de Dour est partagée entre le passé minier (70%), la campagne (62%) et le contraste entre la ville et la campagne (59%). A la question « que n'est pas pour vous l'image de Dour ? », les Aurillacois répondent un centre ville insécurisant (81%) et le tourisme (52%).

Le symbole de Dour est pour deux tiers d'entre eux le festival.

Ils estiment la côte générale de Dour à 6.87/10 et imaginent Dour, dans 10 ans, avec un plus grand festival (44%) et plus touristique (28%).

■ Festivaliers dourinois

Pour 78% des festivaliers habitant à Dour, l'image de leur entité est le Borinage mais n'est ni le tourisme (69%), ni un centre-ville attractif (57%) ni les loisirs (50%).

Pour 31% d'entre eux, le symbole de Dour est le festival et ils donnent une côte générale à leur commune de 5.63/10.

Ils sont assez mitigés pour l'avenir proche de la commune (dans les 10 ans à venir) ; ils évoquent une amélioration (48%), une situation identique (6%) ou une dégradation (45%).

■ Festivaliers non dourinois

L'image de Dour pour les festivaliers ne vivant pas dans la commune est la campagne à 54%. Elle n'est pas contre pas le tourisme (47%).

Le symbole de Dour est pour eux aussi le festival (73%) et ils évaluent la côte générale de Dour à 6.65/10.

Concernant l'avenir de Dour, ils voient majoritairement un festival équivalent ou mieux (35%), une amélioration générale de l'entité (28%), une situation identique (26%) ou dégradée (11%).

¹⁵ Annexe 15 : Résultats de l'enquête

- En conclusion

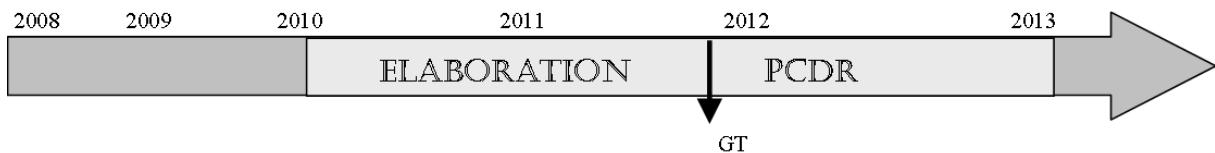
Les Dourois ont une moins bonne perception de leur commune que les non Dourois. Cela transparaît dans la côte générale (5.63 contre une moyenne de 6.76) mais aussi dans l'image qu'a, pour eux, l'entité puisqu'ils citent le Borinage à 78% et que cette région a majoritairement une connotation négative à Dour.

Le symbole de Dour est pour tous le festival même si seulement 31% des Dourois l'ont cité (contre 67% des Aurillacois et 73% des festivaliers non dourois). Cela pourrait traduire le peu d'influences, positives ou négatives, qu'a le festival sur la commune.

L'avenir de Dour est aussi mieux perçu par les non Dourois puisqu'ils imaginent un plus grand festival dans 10 ans et une entité identique ou améliorée contrairement aux Dourois qui sont partagés entre un avenir meilleur ou pire (48 contre 45%).

Sur base de ces constats, les AD ont proposé d'organiser un GT spécifique sur l'image de Dour.

IX. GROUPES DE TRAVAIL



IX.1. Introduction

Sur base de la matière recueillie dans les interviews, les SI, la consultation des enfants et celle sur l'image de Dour, 8 thématiques de GT ont été définies. Les GT ont été organisés dans les 4 villages en septembre et octobre 2011. Tous les Dourois, centre-ville compris, ont été conviés à ces réunions.

CADRE DE VIE Lundi 12 septembre 2011, 19h Ecole d'Elouges (rue C. Wantiez, 27)	PATRIMOINE Lundi 10 octobre 2011, 19h Ecole d'Elouges (rue C. Wantiez, 27)
VIVRE A DOUR Jeudi 22 septembre 2011, 19h Ecole de Blaugies (rue de la Frontière, 196)	TOURISME Lundi 17 octobre 2011, 19h Maison des associations de Blaugies (rue de la Frontière, 30)
MOBILITE Mercredi 28 septembre 2011, 19h Ecole de Wihéries (rue de la Carrière, 5)	ENVIRONNEMENT Jeudi 20 octobre 2011, 19h Ecole de Wihéries (rue de la Carrière, 5)
ECONOMIE Mardi 4 octobre 2011, 19h Ecole de Petit Dour (rue Ropaix, 40)	IMAGE DE DOUR Mercredi 26 octobre 2011, 19h Ecole de Petit Dour (rue Ropaix, 40)

Calendrier des réunions

IX.2. Invitations / communication

Comme pour les SI, différents biais ont été utilisés pour prévenir la population des GT :

- Page du bulletin communal réservée à l'ODR¹⁶
- Flyer d'annonce distribué à l'ensemble des foyers de l'entité¹⁷
- Annonce sur le site internet communal¹⁸

Un onglet central de la page d'accueil du site internet communal faisait office de lien vers la page réservée à l'ODR reprenant les tenants et aboutissants de l'ODR et l'annonce des GT. Chaque thématique était illustrée par des questions et remarques qui avaient été émises lors des phases précédentes de l'ODR.

- Annonce sur les blogs du Bourgmestre Carlo Di Antonio, de l'échevin Jacquy Detrain, de mondour.be et de sud info¹⁹

¹⁶ Annexe 16 : Annonce des GT dans le Dour'infos

¹⁷ Annexe 17 : Flyer d'annonce des GT

¹⁸ Annexe 18 : Annonce des GT sur le site internet communal

- Communiqué de presse dans les journaux régionaux

Une trentaine de journalistes, soit environ 15 rédactions de presse écrite, radiophonique et télévisuelle ont reçus un communiqué de presse annonçant les GT.

- Annonce du GT « Vivre à Dour » le 21 septembre 2011 à 16h sur Vivacité dans l'émission « Aller-Retour » et présentation de la philosophie du DR, de la participation citoyenne et d'exemples de projets réalisables par le DR.

- Emission de télévision locale

Un reportage de Télé MB a été réalisé sur le GT Mobilité le 28 septembre 2011. Les GT suivants ont été annoncés : <http://www.telemb.be/content/view/8918/981/>



- Lettres individualisées aux personnes ressource²⁰

A ce stade, les personnes ressources sont celles qui ont participé aux interviews, à la consultation des enfants et aux SI.

¹⁹ Annexe 19 : Annonce des GT sur les blogs

²⁰ Annexe 20 : Lettre destinée aux personnes ressource

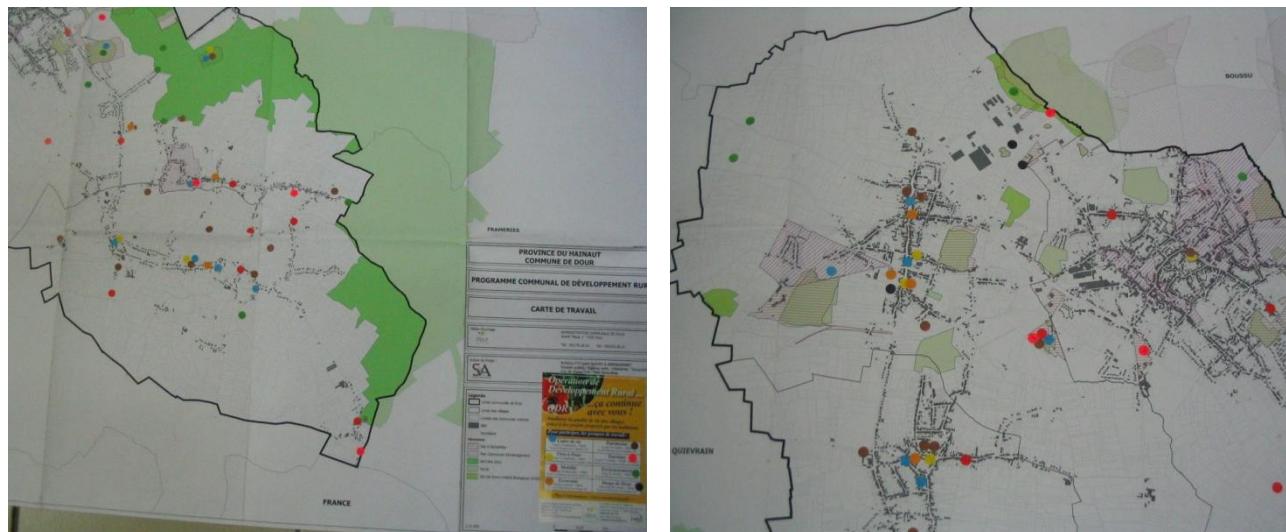
IX.3. Méthode

Les GT se sont déroulés en trois temps : Rappel de l'ODR, présentation d'extraits de l'analyse socio-économique en rapport avec la thématique du GT²¹ et débat.

- *Rappel de l'ODR* : les bases du DR ont été expliquées puis les grandes phases de l'opération ont été rappelées sous forme d'une ligne du temps. Pour terminer cette courte introduction, la composition et les missions de la future CLDR ont été présentées.

Notons que chaque participant avait l'occasion de poser sa candidature pour la CLDR grâce à la liste de présence.

- *Présentation d'extraits de l'analyse socio-économique* : une présentation d'une vingtaine de minutes des données et statistiques relatives à chaque thématique a été réalisée. Cette phase a permis à la fois d'alimenter le débat mais aussi de corriger ou compléter la partie 1 du PCDR. Pour le GT « Image de Dour », ce sont les statistiques de l'enquête réalisée auprès des festivaliers et de la délégation d'Aurillac qui ont été présentées.
- *Débat* : Sur une carte 1/10.000 de l'entité, les participants étaient invités à coller des pastilles de couleur différente pour chaque thématique. Ces pastilles représentaient soit des lieux bien précis soit des zones plus étendues (vallée, bois, ...). Après avoir collé la pastille de couleur, les participants devaient expliquer pourquoi ils avaient choisi cet endroit. Cette méthode a permis de distribuer de façon équilibrée la parole entre tous les participants et de se détacher du centre-ville de Dour (même s'il n'a pas été exclu des réflexions). De plus, étant très visuelle, elle a permis de ne pas oublier certaines zones ou villages.



²¹ Annexe 21 : Support de présentation du GT Cadre de vie

IX.4. Résultats

IX.4.1. Résultats quantitatifs

Au total, 39 personnes ont participé à un ou plusieurs GT en fonction des thématiques qui les intéressaient. Au total, sans compter les présences du Bourgmestre, des Echevins, de représentants communaux (éco-conseiller, service urbanisme) et du PNHP, ce sont 74 participations qui ont été enregistrées.

Comme le montre le tableau ci-dessous, certaines personnes ont participé à plusieurs GT. La fidélisation de ce noyau d'habitant au fil des réunions a permis de mettre en place la base de la CLDR puisque, sur les 39 participants, 37 ont posé leur candidature à la CLDR, soit 95%. Cet élément a également permis à la CLDR d'avoir rapidement une réflexion globale et systémique.

	Nom	Prénom	Ville	Groupe de travail
Madame	ARCHETTI	Sylvana	Elouges	Cadre de vie
Madame	BLONDEAU	Magali	Petit Dour	Environnement
Madame	BOUILLON	Annie	Blaugies	Mobilité
Monsieur	BREJEAN	Thierry	Dour	Tourisme
Madame	BROUCKAERT	Véronique	Dour	Mobilité, Economie
Monsieur	BUISSERET	Jean-Pierre	Blaugies	Environnement
Madame	BUISSERET	Marie - Jeanne	Blaugies	Environnement
Madame	COQUAY	Véronique	Dour	Patrimoine, Environnement
Monsieur	DEGHILAGE	Jean-Luc	Dour	Mobilité, Tourisme, Environnement
Monsieur	DELADRIERE	Christian	Dour	Mobilité
Madame	DELADRIERE	Dominique	Dour	Mobilité
Monsieur	DELACROIX	Pierre	Dour	Mobilité
Madame	DELHAYE	Isabelle	Wihéries	Mobilité
Madame	DELMARLE	Thérèse	Blaugies	Cadre de vie
Madame	DUBOIS	Antoinette	Elouges	Cadre de vie
Monsieur	DUQUENNE	Philippe	Wihéries	Mobilité
Monsieur	DURANT	Thomas	Blaugies	Vivre à Dour, Economie, Tourisme
Monsieur	DURAY	André	Blaugies	Vivre à Dour, Mobilité
Monsieur	GOBERT	André	Blaugies	Vivre à Dour
Madame	GONNELLA	Christiane	Dour	Cadre de vie, Vivre à Dour, Economie, Patrimoine, Tourisme, Image de Dour
Monsieur	GOSSUIN	Yves	Petit Dour	Economie

Madame	HIMPE	Catherine	Dour	Mobilité, Patrimoine, Tourisme
Madame	JONAS	Bernadette	Wihéries	Mobilité
Monsieur	LEFEVRE	Christophe	Petit Dour	Mobilité, Environnement
Monsieur	MICHEZ	Jean	Elouges	Cadre de vie
Monsieur	MIRAUTX	Alain	Dour	Mobilité
Monsieur	MONOYER	René	Elouges	Cadre de vie
Madame	MOREAU	Roselyne	Wihéries	Mobilité
Monsieur	MORELLE	Eric	Elouges	Cadre de vie
Monsieur	PETROVIC	Milo	Elouges	Cadre de vie, Economie, Tourisme, Environnement, Image de Dour
Monsieur	RUELLE	Christian	Boussu-Bois	Economie
Monsieur	RUELLE	Pierre	Petit Dour	Economie
Monsieur	SCHELFAUT	peter	Dour	Mobilité, Patrimoine, Tourisme
Madame	SESSLER	Marie - José	Blaugies	Cadre de vie, Vivre à Dour, Mobilité, Economie, Patrimoine, Tourisme, Environnement, Image de Dour
Monsieur	SIMON	Jean-Pierre	Wihéries	Mobilité
Madame	SPAMPINATO	Angélique	Blaugies	Cadre de vie, Vivre à Dour, Mobilité
Monsieur	STEL	Kevin	Wihéries	Vivre à Dour, Patrimoine, Image de Dour
Monsieur	ZOETAERT	René	Petit Dour	Economie

Tableau de participation au GT (habitants uniquement)



La motivation des Dourois est telle qu'ils n'ont pas voulu en rester là et ont décidé de mettre sur pied un nouveau GT, le Réseau Vert d'Initiatives Locales (RéVeIL) en décembre 2011 et de travailler sur la diversification agricole, l'environnement et les sentiers (voir chapitre X – le RéVeIL).

IX.4.2. Résultats par thématique

Tous les comptes-rendus des GT sont repris en annexe²².

Vie dans les villages

Les 4 villages de Dour sont séparés les uns des autres tant au niveau de leur identité, que de la mobilité ou de leur communication. Les Dourois aspirent à plus d'unité au sein de l'entité. Pour cela, certains lieux stratégiques, comme le bois de Cocars, doivent être aménagés et faciliter les liens entre les villages.

Symboles de ruralité, les espaces publics villageois sont passés en revue. Les places manquent, pour la plupart, de personnalité. À Elouges et Petit-Dour, une étendue de tarmac fait office de centre de village et de parking sans qu'aucune de ses fonctions ne soit clairement définie. À Wihéries, le cœur de village est composé de zones distinctes (école, places, parc, ...) mais non connectées. À Blaugies, les 4 places méritent d'être modernisées. La cité Sainte-Odile d'Elouges, excentrée, ne possède pas de zone de convivialité. L'aménagement des places doit être global et intégré ;

- *La restauration de la place d'Elouges doit être étendue à l'ensemble du cœur de village (musée Mulpas) et relier le quartier du Monceau. La forme allongée de la place résulte de la présence ancienne d'un ruisseau. Celui-ci pourrait être symbolisé par un ruban vert d'arbres et de plantations.*
- *La place de Petit-Dour comporte quelques commerces et est proche de l'école. Son aménagement devra tenir compte de ses différentes fonctions.*
- *L'aménagement des connections entre les quartiers de Wihéries doit être réalisé à l'échelle du village.*
- *L'aménagement du site Ferrand pourrait être une alternative à la création d'un espace propre à la cité Sainte-Odile.*

L'accès au logement est devenu difficile à Blaugies où le prix de l'immobilier a très fortement augmenté en quelques dizaines d'années. Les principes de la petite propriété terrienne et du logement tremplin sont évoqués pour permettre aux jeunes couples d'y habiter. L'offre immobilière du centre-ville va s'accroître grâce au programme de rénovation urbaine et devrait permettre de répondre à l'augmentation légère de la population.

Les services et équipements (commerces, points Poste, banques, halls de sport, salles polyvalentes, ...) ne sont pas répartis uniformément dans chaque village. La logique de maillage et de complémentarité inter-villages devra être de mise dans la réflexion. Dans un souci de mobilité et de stationnement, les coeurs de village devront être privilégiés. L'information et la communication de l'offre en services doivent être accentuées.

Les relations humaines sont présentes et positives, tant entre les nés-natifs et les néo-ruraux qu'entre les différentes tranches d'âge.

Mobilité

Tous les aspects de la thématique sont évoqués : Problème d'engorgement dans le centre-ville aux heures de pointe, sécurité des usagers lents, stationnement, transports en commun,...

La circulation dans le centre-ville devrait être améliorée grâce au PiCM et au projet de contournement du centre. La création de places de stationnement ou de pistes cyclables le long des voiries principales permettrait de réduire la vitesse des automobilistes.

La mobilité douce doit être facilitée et sécurisée : des pistes cyclables doivent être créées le long des voiries qui mènent du centre de Dour aux villages et d'un village à l'autre ; le réseau de sentier doit être analysé, complété au besoin et davantage signalé (projet du PiCM).

²² Annexe 22 : PV des GT

Les horaires et itinéraires des TEC devraient être revus pour s'adapter aux déplacements des élèves et des travailleurs vers les pôles d'attractivité.

Le covoiturage pourrait être organisé à grande échelle grâce à, par exemple, un site internet.

Jeunesse

Les jeunes de l'entité ont des attentes en matière d'équipements sportifs dans les villages autres que Dour et Elouges.

Environnement

Le maintien de la biodiversité doit être une priorité : plantation de haies indigènes, création d'un potager ou d'un verger conservatoire ou semis de fleurs mellifères sont quelques unes des idées proposées. La préservation de la nature est appréhendée au travers de la protection des bois et des cours d'eau mais pas seulement. La réflexion sur sa conservation est aussi menée pour les espaces plus urbanisés ; opération Combles et Clochers ou jardins collectifs de centre-ville par exemple.

Les pollutions relevées sont de différents ordres : lumineuses, dépôts de déchets ou eutrophisation des ruisseaux. Des mesures de lutte contre les plantes invasives comme la Renouée du Japon doivent être mises en place. Certaines initiatives communales sont soulignées : opération façades fleuries, numéro de téléphone gratuit pour déclarer les dépôts de déchets, amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, bords de route en fauchage tardif,... Il est proposé d'inscrire la commune dans des démarches locales telles que le plan Maya ou le PCDN.

Une destination 'nature' pourrait être donnée à des sites relativement importants comme le site Ferrand à Elouges ou le site des Wallants. De futurs aménagements publics pourraient faire l'objet d'une réflexion environnementale via, par exemple, la création d'une commission spécifique d'avis.

Patrimoine et SAR

Le village de Blaugies est souvent cité comme village typique grâce à ses bâties du 18^{ème} siècle. La dégradation de ce caractère par l'apparition de nouvelles constructions hétéroclites pourrait être contrée par la mise en place d'un RGBSR sur l'ensemble du territoire des Hauts Pays.

Beaucoup d'éléments de Petit Patrimoine sont répertoriés dans l'entité et pourraient faire l'objet de circuits de promenade spécifiques. Les maisons du Peuple, présentes à Elouges et Wihéries, sont en partie classées et mériteraient une légère restauration.

Le patrimoine minier et manufacturier est très présent. Les Dourois souhaitent le voir mis en valeur dans une optique moderne et avant-gardiste.

Le musée Mulpas est cher au cœur des Dourois et possède un potentiel certain. Il devrait néanmoins être adapté en termes d'horaires et de disposition des locaux.

Economie

Le commerce et la production locale sont abordés largement à travers différentes questions : comment améliorer l'image de la ferme, promouvoir les produits locaux, aider les initiatives privées, coordonner les différents commerces,... ?

Un grand nombre d'idées sont proposées :

- *Organiser des journées à thèmes (fermes ouvertes, bien manger, journée du goût, découverte des artisans locaux,...)*
- *Faire collaborer les commerçants villageois entre eux et avec l'asbl Dour Centre-ville, le PNHP,...*
- *Promouvoir les producteurs/produits locaux via le Dour'infos, le projet Mons 2015,...*
- *Créer une signalétique similaire pour l'ensemble des commerces*
- *Créer une halle pour un marché couvert, des ateliers ruraux, des ateliers partagés (pressoir à fruits, transformation des produits laitiers ou viandeux, extracteur à miel,...)*

Attractivité

L'entité regorge de sites et d'attractions susceptibles de drainer le tourisme : le Belvédère, les gites, le patrimoine industriel, le bois de Colfontaine, les producteurs locaux, le Festival et les animations diverses, la vallée du Hanneton,...

Le manque d'information, d'accueil et de promotion touristique est criant, tant au niveau des activités proposées que des établissements Horeca ou d'hébergement. La création d'un syndicat d'initiative pourrait pallier à ces besoins.

La proximité ville-campagne doit être valorisée via le tourisme d'affaire et, par exemple, la création d'un centre de colloques et de séminaires dans le zoning économique d'Elouges, proche des villages offrant un cadre champêtre. Le site des Cocars pourrait participer à l'attractivité touristique via l'organisation d'évènements culturels et festifs.

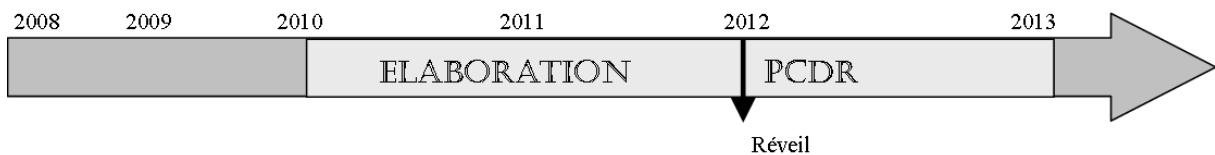
La notion d'image de l'entité est soulevée ; le Festival pourrait devenir le symbole décliné dans les lieux stratégiques de la commune et lui donner une image nouvelle. La fidélisation des festivaliers doit être étudiée.

La transformation du Belvédère est une première étape de valorisation des richesses historiques de l'entité à des fins de loisirs et de tourisme. Dour compte encore de nombreux sites patrimoniaux qui pourraient faire l'objet d'une requalification : le Sauwartan, la chapelle de Cocars, les terrils, ...

Le tourisme « vert » pourrait être étendu à Blaugies où l'hébergement et l'Horeca se développent (transformation du camping de Blaugies en chalets de vacances) : circuits pédestres, visites des sites naturels, gites d'étape GR, ...

L'entité doit s'appuyer sur la dynamique instaurée par Mons 2015 pour lancer et pérenniser de nouvelles initiatives locales.

X. LE RÉSEAU VERT D'INITIATIVES LOCALES (RÉVEIL)



Les GT organisés en septembre et octobre 2011 ont mis en lumière l'intérêt de plusieurs participants pour une série de thématiques en lien avec la valorisation des sentiers et des éléments "naturels" de l'entité. La commune a souhaité donner l'occasion d'approfondir ces sujets à la fois pour alimenter le futur PCDR en projets précis mais aussi pour identifier les actions pouvant être enclenchées à court terme sans attendre la finalisation du programme. C'est ainsi qu'a germé le concept de Réseau Vert d'initiatives Locales de Dour ou 'Réveil'.

Une invitation personnalisée a été envoyée à l'ensemble des participants des GT et a permis de constituer un groupe de 22 membres, dont l'éco-conseiller de Dour, des représentants de Natagora et du PNHP. Grâce au bouche à oreille, le groupe s'est par la suite étoffé pour atteindre 30 participants.

Liste des participants du Réveil

Madame	BOUILLON	Annie
Madame	BROUCKAERT	Véronique
Monsieur	BUISERET	Jean-Pierre
Madame	BUISERET	Marie - Jeanne
Madame	BUREAU	Caroline
Monsieur	CARRE	Philippe
Madame	COQUELET	Martine
Monsieur	COLMANT	Dominique
Madame	COQUAY	Véronique
Monsieur	DEGHILAGE	Jean-Luc
Madame	DELMARLE	Thérèse
Monsieur	DI ANTONIO	Carlo
Monsieur	DURANT	Thomas
Monsieur	DURAY	André
Madame	FAIDHERBE	Sabine
Madame	GONNELLA	Christiane

Monsieur	GOSSUIN	Yves
Madame	HIMPE	Catherine
Monsieur	LEFEVRE	Christophe
Monsieur	LOISEAU	Vincent
Monsieur	MICHEZ	Jean
Monsieur	ROBERT	Jonathan
Monsieur	PETROVIC	Milo
Monsieur	SCHELFAUT	Peter
Madame	SESSLER	Marie - José
Monsieur	SIMON	Jean-Pierre
Madame	SPAMPINATO	Angélique
Monsieur	STEL	Kevin
Monsieur	VAN HOORDE	Sammy
Madame	YERNAUX	Frédérique
Monsieur	ZOETAERT	René

Une première réunion a été organisée le 07 décembre 2011. Cette réunion d'installation a été marquée par 3 temps forts, à savoir le rappel des pistes de réflexion émises lors des GT, la présentation d'exemples de projets « nature » réalisés en Wallonie et la table ronde sur l'identification des objectifs du Réveil. Sur base des attentes des participants, 3 axes de travail ont été définis : la valorisation des sentiers, la conservation et le développement de la biodiversité et le développement des productions agricoles et d'un commerce durable.

L'éco-conseiller, le PNHP et les AD se sont ensuite rencontrés afin de déterminer ensemble la direction à prendre pour mener à bien le Réveil. Décision fut prise d'organiser les réunions du Réveil en fonction des axes de travail et de proposer différentes méthodes d'animation.

Un point Divers est ajouté pour les échanges entre les participants et les services communaux (par exemple, l'identification des zones de fauchage tardif qui posent problème, la présentation d'un sentier réaménagé par le service des travaux,...).

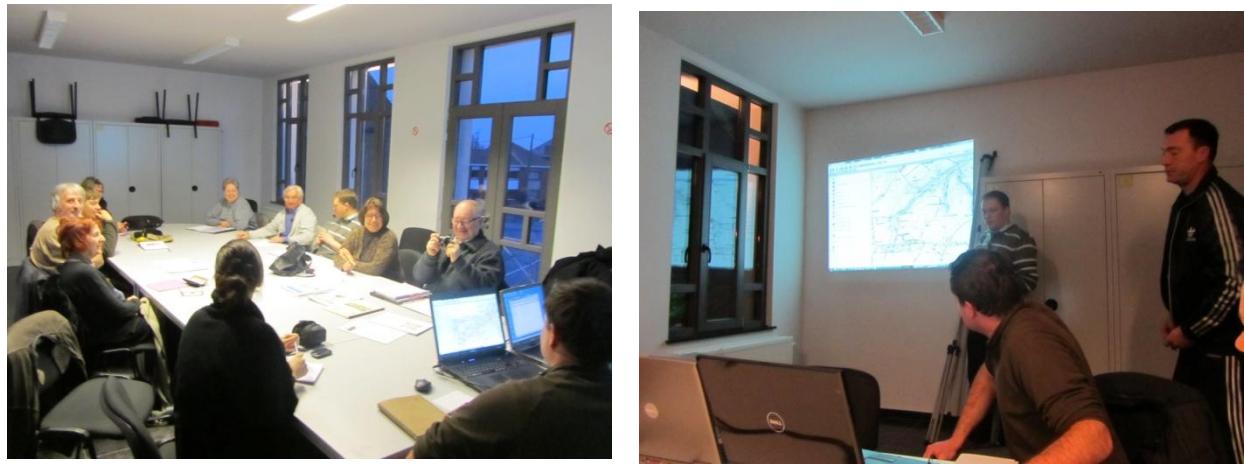
En février 2012, les membres du Réveil ont été invités à participer aux 3 réunions.

Le 8 février, le Réveil a commencé la réalisation d'un **inventaire de sentiers**²³. Sur une carte de l'entité, les participants ont tracé les chemins et routes agrestes dans une couleur prédéfinie en fonction de leur état de praticabilité. Ils ont aussi identifié les sites fonctionnels et de découverte qu'il serait intéressant de relier par des liaisons vertes. À la fin de la réunion, 130 liaisons furent tracées et plus de 50 sites pointés.



Le Réveil du 13 février a été dédié à l'axe **biodiversité**. Le PNHP a présenté l'inventaire du réseau écologique de Dour. Les membres du groupe ont ensuite réfléchi à un programme d'actions en faveur de la biodiversité. Plusieurs pistes ont été lancées : plantation de verger, mise en place de nichoirs à chouettes-chevêches, valorisation naturelle de friches, inventaire des points de vue remarquables, sensibilisation des particuliers aux risques des produits phytosanitaires, conférence sur la biologie des sols,... La mise en relation d'un agriculteur avec le PNHP a aussi permis l'initiation d'un projet de création de mare dans un terrain marécageux.

²³ Annexe 23 : Carte des sentiers



Le 22 février 2012, le Réveil a été axé sur l'**agriculture** et la définition d'un programme d'actions. Des personnes ressources (maraîcher, agriculteurs, asbl Dour centre-ville, GAC de Dour) ont été invitées à se joindre au débat. Différentes problématiques furent soulevées : image des produits locaux, taxes communales, méconnaissance de l'offre indépendante, difficultés des alternatives à l'agriculture classique, inadéquation des horaires de marché avec le rythme de vie moderne,...

Mars 2012, les AD se sont à nouveau réunis avec le PNHP et l'éco-conseiller pour faire le point sur les 3 réunions. Ensemble, ils se sont accordés pour dire que le travail du Réveil Sentiers devait être poursuivi afin que la carte de l'entité constitue un réel outil. Ils ont scindé les actions proposées par le Réveil Biodiversité qui pouvaient être rapidement mises en place (recensement faune – flore - ...) et celles qui demandaient un budget plus conséquent et devaient être inscrites comme fiches-projets du PCDR. Il fut aussi décidé de préciser les pistes d'actions du Réveil Agriculture en présentant au groupe une série de projets réalisés en Wallonie et en France. 3 nouvelles réunions ont donc été organisées en avril et mai 2012.

Le 16 avril 2012, le Réveil Biodiversité s'est réuni et a passé en revue l'ensemble des actions proposées au préalable. Les membres du Réveil ont été invités à chercher des lieux potentiels pour l'installation de nichoirs à chouettes et à chauve-souris, à faire un premier inventaire (hirondelles, arbres et haies remarquables et points de vue paysagers). Notons que ces inventaires n'ont finalement pas été réalisés puisque la commune s'est positionnée comme candidate pour le PCDN, qui prévoit une étude approfondie du réseau écologique.

Lors du Réveil Sentiers, le 02 mai 2012, les participants ont pu consulter différents inventaires (équipements, petit patrimoine, listing des indépendants, arrêts de bus, ...) afin d'identifier les éléments à ajouter sur la carte.

La réunion du Réveil Agriculture le 08 mai 2012 a quant à lui permis de préciser les projets et actions à mettre en œuvre pour une agriculture durable à Dour.

- Livre de recettes du terroir
- Ateliers culinaires
- Emission télé locale
- Concours de cuisine
- Tables d'hôtes

Permet de composer sur internet son panier parmi les produits proposés par plusieurs producteurs. Une fois la commande payée, les producteurs partenaires livrent tous les produits lors d'un rendez-vous hebdomadaire.

<http://www.paniermalin.be/>

Exemples de projets wallons présentés lors du Réveil Agriculture le 08 mai 2012

Synthèse des pistes de projets émises dans l'ensemble des réunions du Réveil :

Sentiers

- Edition d'une carte des voies lentes et points stratégiques
- Signalisation et promotion des sentiers

Biodiversité

- Plantation de haies et de vergers indigènes
- Installation de nichoirs à chouettes et chauve-souris via le PNHP et l'opération Combles et clochers
- Création d'une mare naturelle
- Protection des zones d'intérêt biologique
- Actualisation du réseau écologique via des inventaires faune-flore
- Sensibilisation à la biodiversité via le bulletin communal, des brochures et des animations spécifiques
- Organisation d'une expo/conférence sur la biologie des sols
- Inscription de la commune en plan Maya et en PCDN

Agriculture

- Valorisation et promotion des produits locaux via
 - une signalétique commune
 - le développement du GAC
 - la publication d'un guide commercial
 - l'organisation de journées à thème
 - la création d'un site internet sur les producteurs dourois
 - l'association et la collaboration des commerçants, de l'Horeca et de l'hébergement local
 - une meilleure organisation des marchés
 - la création d'un produit d'appel et d'un packaging attractif
 - la création de chèques cadeaux valables chez les commerçants locaux
 - l'installation de distributeurs de produits frais et locaux
- Crédit d'une halle couverte accueillant un marché du terroir
- Crédit d'une Maison du Tourisme ou d'un syndicat d'initiatives.

Suites du travail du Réveil :

Sentiers

La carte des sentiers de l'entité a permis à la CLDR de travailler sur les fiches-projets concernant la mobilité douce. Celle-ci est d'ailleurs reprise dans la fiche-projet « Créer un réseau de mobilité douce – réseau secondaire ».

Biodiversité

La création d'une mare naturelle sur un terrain loué par un agriculteur, membre du Réveil, est en cours : le dossier est actuellement à l'urbanisme pour permis, un accord doit être conclu avec le propriétaire du terrain.

Depuis mai 2012, Dour a adhéré à la charte « Maya ». Plusieurs actions ont été menées : réalisation de prés fleuris, réduction de l'utilisation des herbicides, destruction des plantes invasives sur les terrains communaux, réhabilitation du site de l'ancienne décharge des « Wallants » afin d'y créer un espace semi-naturel accueillant pour la faune, ...

En répondant à l'appel à projet Biodibap 2.0 (*voir chapitre XIV. Projets mis en place durant l'élaboration du PCDR*), certaines des demandes du Réveil ont été entendues : semis et plantations d'essences mellifères, installation de nichoirs à passereaux et d'abri à chauves-souris, sensibilisation à la biodiversité via des panneaux informatifs et des conférences, ...

Dour s'est également portée candidate pour devenir commune PCDN et a été retenue. Un bureau d'étude spécialisé sera mandaté pour réaliser une étude du réseau écologique. Celle-ci comprendra un recensement faunistique et floristique de l'entité, répondant ainsi aux souhaits du Réveil.

Agriculture

La demande de valorisation des produits locaux étant très forte, le PNHP a choisi la commune de Dour pour y organiser les marchés Saveurs et Terroir (*voir chapitre XIV. Projets mis en place durant l'élaboration du PCDR*). Les souhaits du Réveil ont été respectés : tous les producteurs présents travaillent dans un rayon de 40 km de l'entité, les marchés sont organisés en fin de journée, différents secteurs sont présents, plusieurs agriculteurs de Dour sont mis en valeur, ...

XI. CONSULTATIONS SPÉCIFIQUES

XI.1. Consultation du Conseil communal des Ainés (CCA)

Le 30 aout 2012, les AD rencontraient le CCA²⁴. Cette réunion arrivait juste après le stade de la construction de la stratégie de développement en CLDR. Le sujet de la réunion s'est donc tout naturellement porté sur l'analyse de la stratégie proposée. Après une brève présentation de l'ODR, les AD ont expliqué les différents objectifs qui avaient été retenus par la commission locale.

Le CCA a confirmé le fondement de la stratégie et a souhaité accentuer la place des ainés et le potentiel qu'ils représentent pour la création d'emplois liés aux services inhérents au maintien des personnes âgées dans les villages. Il a également souligné l'importance d'éclairer les sentiers et venelles afin que ceux-ci soient praticables toute l'année. Les membres du Conseil ont aussi exprimé le souhait de participer à des activités intergénérationnelles avec les enfants de l'entité. Suite à cette demande, un stage intergénérationnel a été organisé par le Plan de Cohésion Sociale (PCS) lors des vacances de Carnaval 2013 (*voir chapitre XIV.2 Stage intergénérationnel*).

XI.2. Consultation des adolescents

La consultation des adolescents n'ayant pu être réalisée via les enquêtes sur l'image de Dour, les AD ont décidé d'aller directement à la rencontre des jeunes.

Le 15 février 2013, la FRW a ainsi rencontré quelques ados au local de prévention de Dour en présence de Jean-Christophe Levecq, animateur au Plan Stratégique de Sécurité et Prévention (PSSP). Les ados ont souhaité montrer un endroit qui leur tient particulièrement à cœur : les abords du ruisseau à proximité du bois de Cocars et de la cité du Repos. À plusieurs reprises, ils ont nettoyé le ruisseau et ont obtenu l'aide de la commune qui a fourni des containers à ordure. Ils souhaitaient que ces opérations de nettoyage de ruisseaux soient reconduites dans le futur. Ce fut chose faite par les jeunes d'Eté solidaire en 2013.

Suite à cette rencontre avec les ados, les AD ont reçu un courrier de l'un d'entre eux, habitant la cité du Repos. Dans sa lettre, il faisait part de son souhait de mettre sur pied une équipe douroise d'airsoft (jeu utilisant des répliques d'armes à feu propulsant, à l'aide d'air comprimé, des billes pouvant être biodégradables) qui se réunirait dans le bois de Cocars. Il proposait aussi de réaliser un tri et un ramassage des déchets sur le futur terrain et de remettre en état les clôtures existantes. Les horaires d'airsoft se limitant en général à un jour par semaine, il proposait aussi d'organiser des ateliers de création de cabanes respectueuses de la nature pour les plus jeunes enfants.

Cette proposition a été relayée à la CLDR lors de sa réunion du 02 avril 2013. Bien que ce sport soit nouveau et sujet à des questions d'ordre juridique et autre, la CLDR n'a pas refusé le principe de réservé un espace dédié à cette pratique dans le bois de Cocars.

²⁴ Annexe 24 : PV de la rencontre du CCA

XII. DESIDERATAS DE LA POPULATION

Les résultats des différentes phases de consultation (interviews, SI, consultation des enfants et GT) ont été compilés par thématique²⁵. Sur base de ce document, ce chapitre fait la synthèse des attentes de la population.

VIE DANS LES VILLAGES

- **Centre-ville de Dour** : Amélioration générale, dynamisation et retour de l'attractivité connue autrefois
- **Monde associatif** : Dynamisation du monde associatif via une coordination et un soutien logistique, notamment en matière de locaux
- **Espaces publics** : Réorganisation spatiale et fonctionnelle, harmonisation visuelle au sein de l'entité
- **Logement** : accès au logement pour tous dans les villages de Dour
- **Services et équipements** : Meilleure distribution et complémentarité dans les villages

MOBILITÉ

- **Mobilité douce** : Amélioration du réseau de chemins, sentiers et venelles, sécurisation de tous les usagers sur les voiries (trottoirs, pistes cyclables, ...)
- **Intermodalité** : développement des moyens de transport alternatifs à la voiture (covoiturage, transport collectif,...)
- **Sécurité routière** : Réduction de la dangerosité des déplacements de chacun
- **Equipement** : Mise en place de mobilier ad hoc sur le réseau de mobilité douce, de parkings de covoiturage, ...
- **Centre-ville** : Désengorgement du centre urbain aux heures de pointe

JEUNESSE

- **Espaces de loisirs** : Aménagement d'un lieu de rencontre pour les jeunes des villages, réservation d'espaces destinés aux enfants
- **Infrastructures sportives** : Développement du maillage d'équipements sportifs dans les villages

ENVIRONNEMENT

- **Conservation de la biodiversité** : préservation des zones d'intérêt composant le maillage écologique (terrils, bois, ...) et de la mature « ordinaire »
- **Pollution** : réduction des pollutions au sens large ; dépôts de déchets, pollutions biologiques (eutrophisation, espèces invasives, ...), ...

PATRIMOINE ET SAR

- **Eléments historiques** : Restauration et réaffectation des éléments du patrimoine immobilier

²⁵ Annexe 25 : Compilation des résultats par thématique

- **Bâti** : Préservation des typologies singulières de certains quartiers et secteurs de village
- **Petit Patrimoine** : Attention particulière aux patrimoines plus modestes (PPPW, collections du musée Mulpas, ...)

ECONOMIE

- **Horeca** : Diversification et complémentarité de l'offre Horeca au sein des villages (brasseries, petites tavernes, restaurants, ...)
- **Productions agricoles** : valorisation des produits locaux via un soutien logistique à la transformation et la commercialisation
- **Indépendants** : Dynamisation du secteur via le soutien logistique, en locaux essentiellement, pour les secteurs secondaires et tertiaires
- **Commerçants** : Meilleure collaboration entre les commerçants des villages et du centre-ville, amélioration de la signalétique et de la promotion

ATTRACTIVITÉ

- **Image de l'entité** : Réduction des freins à l'attractivité (incivilités, sentiment d'insécurité, ...), affirmation de Dour par rapport aux territoires voisins et regain de fierté d'être dourois
- **Tourisme** : Renforcement de l'attractivité touristique (accueil, sites et attractions, Horeca, hébergement, promotion, ...) et exploitation des différentes facettes de l'entité (tourisme vert, d'affaires, historique, ...)

XIII. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

XIII.1. Appel à candidature et composition de la CLDR

L'appel à candidature a été relayé de diverses manières :

- Lors de chacun des 8 GT thématiques (tableau d'inscription à la CLDR) en septembre et octobre 2011
- Par des courriers personnalisés aux personnes ayant participé à l'une des phases précédentes de l'ODR²⁶
- Via le site internet communal²⁷ (formulaire d'inscription à la CLDR téléchargeable)
- Via le bulletin communal de décembre 2011²⁸
- Via le blog mondour.be

Au total, 46 candidatures citoyennes ont été reçues et acceptées par le Conseil communal, en sa séance du 30 janvier 2012. Pour compléter la commission, 12 conseillers communaux ont été désignés²⁹.

Brève analyse de la composition :

Les membres de la CLDR représentent différentes catégories socioprofessionnelles, professions et associations. Tous les GT thématiques sont représentés. Même si le centre de Dour est exclu du périmètre du PCDR, ses habitants ont été invités à faire partie de la CLDR. Les villages et hameaux sont représentés de façon relativement équivalente. 19 femmes et 27 hommes constituent la partie apolitique de la commission locale et 1 femme et 11 hommes la part politique. Les membres de la CLDR sont âgés de 25 à 70 ans.

Une candidature supplémentaire a été reçue le 07 février 2012. Elle a été acceptée par la CLDR lors de sa réunion d'installation le 1^{er} mars 2012 et par le Conseil communal du 23 avril 2012. 59 membres composent ainsi la CLDR.

Effectifs							
	Nom	Prénom	Localité	Age	GT	Profession	Association
1	DEGHILAGE	Jean-Luc	Dour	49	Mobilité, Tourisme, Environnement	ouvrier	Commission de gestion des terrils du Borinage
2	HIMPE	Catherine	Dour	54	Mobilité, Patrimoine, Tourisme	enseignante	CAB FEB
3	GONNELLA	Christiane	Dour	56	Cadre de vie, Vivre à Dour, Economie, Patrimoine, Tourisme, Image de Dour	Retraitée	
4	SCHELFAUT	Peter	Dour	50	Mobilité, Patrimoine, Tourisme	infirmier	CAB

²⁶ Annexe 26 : Lettre aux personnes ressource

²⁷ Annexe 27 : Appel à candidature sur le site internet communal

²⁸ Annexe 28 : Article du Dour'infos de décembre 2011

²⁹ Annexe 29 : Délibération du Conseil communal

5	COQUAY	Véronique	Dour	38	Patrimoine, Environnement	Professeur	CCATM Natagora
6	DELADRIERE	Christian	Dour	68	Mobilité	retraité	
7	MIRAUD	Alain	Dour	55	Mobilité	Bijoutier	Association des commerçants et artisans dourois
8	TRICART	Joël	Dour	34		Educateur spécialisé	Mondour.be, centre culturel, CCPH, CCATM, :
9	STEL	Kevin	Wihéries	27	Vivre à Dour, Patrimoine, Image de Dour	chargé de promotion PNPH	
10	DUQUENNE	Philippe	Wihéries	47	Mobilité	Administratif	
11	DELHAYE	Isabelle	Wihéries	39	Mobilité	Kinésithérapeute	
12	DUBOIS	Antoinette	Elouges	70	Cadre de vie	Retraitee	
13	PETROVIC	Milo	Elouges	59	Cadre de vie, Economie, Tourisme, Environnement, Image de Dour	indépendant inactif 2D/3D	
14	THIBEAU	Stefan	Elouges	27		Réalisateur	Roulotte théâtrale
15	DURANT	Thomas	Blaugies	25	Vivre à Dour, Economie, Tourisme	Employé	
16	SPAMPINATO	Angélique	Blaugies	32	Cadre de vie, Vivre à Dour, Mobilité	Employée CPAS Dour	ARC
17	BUISSERET	Jean- Pierre	Blaugies	70	Environnement	Retraité	
18	SESSLER	Marie - José	Blaugies	64	Cadre de vie, Vivre à Dour, Mobilité, Economie, Patrimoine, Tourisme, Environnement, Image de Dour	Retraitee	
19	DURAY	André	Blaugies	64	Vivre à Dour, Mobilité	Retraité	
20	GOSSUIN	Yves	Petit Dour	38	Economie	Agriculteur	Dour centre ville
21	BLONDEAU	Magali	Petit Dour	35	Environnement	Animatrice socioculturelle - artiste	Oxfam Dour - Comité de quartier Petit Dour (en construction)

22	LEFEVRE	Christophe	Petit Dour	51	Mobilité, Environnement	cabinier	Ecolo Dour
23	PAVONE	Emmanuel	Dour	48		policier	

Suppléants							
	Nom	Prénom	Localité	Age	GT	Profession	Association
24	COQUELET	Christophe	Dour	32		Menuisier	ARC - mondour.be
25	BROUCKAERT	Véronique	Dour	50	Mobilité, Economie	agronome	CCATM
26	HONOREZ	Sylvianne	Dour	52		Retraitée	Centre culturel - Natagora - Nature et Progrès
27	BREJEAN	Thierry	Dour		Tourisme		
28	DELADRIERE	Dominique	Dour	46	Mobilité	infirmière	
29	WERY	André	Dour	60		Enseignant	
30	RAK	Annie	Dour	59		Productrice RTBF	Roulotte théâtrale
31	MASSY	Didier	Dour			Invalide	
32	MOREAU	Roselyne	Wihéries	54	Mobilité	Ménagère	
33	SIMON	Jean-Pierre	Wihéries	60	Mobilité	ingénieur	
34	JONAS	Bernadette	Wihéries	49	Mobilité	Professeur de français	
35	GILRON	Philippe	Elouges	59		Kinésithérapeute	
36	MONOYER	René	Elouges	41	Cadre de vie	Educateur	CASO - Equipes populaires
37	ARCHETTI	Sylvana	Elouges	50	Cadre de vie	Employée	C9SO

38	GOBERT	André	Blaugies	70	Vivre à Dour	Horticulleur	
39	BOUILLOUN	Annie	Blaugies	60	Mobilité	Assistante sociale	Ecolo Dour
40	BUISSERET	Marie - Jeanne	Blaugies	70	Environnement	Retraitée	
41	DELMARLE	Thérèse	Blaugies	56	Cadre de vie	Employée	
42	ZOETAERT	René	Petit Dour	63	Economie	Pensionné	
43	BROUCKAERT	Bernard	Petit Dour	33		Agriculteur	
44	LIENARD	Sylvia	Petit Dour	33		Agricultrice	
45	RUELLE	Pierre	Petit Dour	59	Economie	Peintre	
46	BERLEMONT	David	Dour	37		Electromécanicien	
47	MATHIEU	Luc	Elouges	46		Fonctionnaire	Conseiller CPAS

Membres du Conseil communal						
	Nom	Prénom		Nom	Prénom	
48	DETTRAIN	Jacquy		54	COQUELET	Martine
49	VAN HOORDE	Sammy		55	ALLARD	Jean-Louis
50	DI ANTONIO	Carlo		56	CARTON	Pierre
51	LOISEAU	Vincent		57	CORDIEZ	Georges
52	MORELLE	Eric		58	TACHENION	Pierre
53	GALAZZI	Patrick		59	MOURY	Raoul

Liste des membres de la CLDR.

XIII.2. Installation de la CLDR



La CLDR a été installée le 01 mars 2012 par Monsieur Vincent Loiseau, Bourgmestre faisant fonction et président de la commission.

Un tour de table a permis à l'ensemble des participants de se présenter. Ensuite, les AD ont rappelé la définition d'une ODR et les missions de la CLDR afin que chacun des membres soit informé du rôle qu'il aura à jouer.

La proposition de règlement d'ordre intérieur (ROI), jointe au courrier d'invitation, a été examinée par la CLDR et approuvée à l'unanimité. Le ROI a ensuite été approuvé par le Conseil communal le 23 avril 2012 en même temps qu'une nouvelle candidature à la CLDR³⁰.

Dans un souci de développement durable, les AD ont proposé aux membres de la CLDR d'envoyer par la suite les invitations aux réunions par courriel. Sur 34 membres présents, 31 ont communiqué leur adresse mail et autorisé la FRW à les prévenir par ce biais. Ndlr : Par la suite, d'autres autorisations ont été requises. Au total, ce sont 45 membres sur 59 qui sont prévenus des réunions de cette manière, soit 76% de la CLDR.

Enfin, les participants ont été invités à la projection du film « 20 ans, 20 projets, 20 témoignages », réalisé dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du décret relatif au Développement Rural. Cette partie de la réunion a été élargie à la population puisque l'installation de la CLDR coïncidait avec la 100^{ème} réunion citoyenne réalisée depuis le début de la mandature du Collège communal. Pour fêter l'évènement, le verre de l'amitié accompagnait la projection³¹.

XIII.3. Calendrier et synthèse des réunions de la CLDR

Un registre reprenant l'ensemble des comptes-rendus des diverses étapes de l'ODR³² a été réalisé et était consultable pour l'ensemble de la population au service Urbanisme. De l'appel à candidature aux réunions, tous les documents relatifs à la CLDR y étaient compilés. Le site internet communal proposait aussi, pour chaque étape, une courte présentation de l'opération, le renvoi vers le registre ainsi que des documents utiles (comptes-rendus des GT, formulaire de candidature pour la CLDR, ...).

³⁰ Annexe 30 : Délibération du Conseil communal

³¹ Annexe 31 : Article du Dour'infos de mars 2012

³² Annexe 32 : PV des réunions de CLDR

PCDR					
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5
	Analyse socio-économique	Consultation de la population	Stratégie	Fiches-projets	Hiérarchisation
1/03/2012	Installation de la CLDR				
28/03/2012	X	X			
25/04/2012	X	X			
31/05/2012			X		
19/02/2013			X	X	
11/03/2013				X	
2/04/2013				X	
15/04/2013				X	
22/04/2013				X	X
7/11/2013	X	X	X	X	X

Calendrier des réunions de CLDR

XIII.3.1. Présentation du diagnostic croisé

Lors des deux réunions de CLDR des 28 mars et 25 avril 2012, Nicolas Perlot de Survey & Aménagement et les AD ont opté pour une présentation croisée des résultats de leur travail.

Sur base d'un support PowerPoint et pour chacune des 8 thématiques de groupe de travail, ils ont résumé les constats opérés, d'une part, par le bureau d'étude et, d'autre part, par la population douroise. Cette approche a permis d'extraire des similitudes mais aussi des nuances entre les résultats objectifs de la Partie 1 du PCDR et le ressenti des habitants.

Pour chaque thème abordé, les membres de la CLDR ont été invités à s'exprimer pour valider, approfondir ou compléter l'analyse réalisée. La mobilité y est largement abordée (mobilité douce, sécurité routière, transports en commun, stationnement,...) tout comme le logement. Des pistes de projets ont été évoquées et généralement suivies d'un débat au sein de la commission. La participation active des membres du Conseil communal et de l'agent relais administratif ont permis d'actualiser le diagnostic socio-économique et de répondre à certaines questions plus techniques³³.

³³ Annexe 33 : Article du Dour'infos de juin 2012

XIII.3.2. *Travail sur la stratégie de développement*

Dès le mois de mars, les AD et l'auteur de programme ont travaillé ensemble sur une ébauche de stratégie à proposer en CLDR. Au début du mois de mai 2012, une rencontre avec le Collège communal a permis d'affiner ce 'squelette' de la partie III du PCDR.

De son coté, le bureau d'étude Survey et Aménagement avait opéré différents constats :

- la richesse du patrimoine culturel, architectural et naturel dourois dû en partie à son passé industriel et son influence sur le cadre de vie ;
- la relative jeunesse de la commune par rapport à la RW et son dynamisme.

Les AD avaient quant à eux été marqués par plusieurs éléments :

- la dualité ville / campagne très nette et la forte présence du centre-ville dans les débats, qui occulte les villages ;
- l'image négative de l'entité, associée aux faiblesses du Borinage, pour ses concitoyens et celle, unique, du Festival pour les autres ;
- le caractère préservé d'une grande partie de la commune (bois de Colfontaine, village de Blaugies,...) mais peu connu par rapport aux Hauts Pays.

La base de l'enjeu proposé était ainsi posée ; Dour apparaît comme une commune scindée avec d'un coté son centre-ville et de l'autre, sa couronne de village dont la proximité n'est pas exploitée. De plus, les atouts de l'entité, que sont le patrimoine et le dynamisme, semblent occultés par des sphères d'influence, à savoir la frontière, le festival, le Borinage et les Hauts Pays.

Au vu de ces éléments, l'identité et le positionnement de Dour sur le territoire constituerait l'enjeu majeur de la stratégie : sans pour autant se détacher totalement de ces sphères d'influence positives, Dour doit créer des synergies entre ville et villages, sortir de l'ombre des sphères et s'inscrire dans la dynamique initiée par son bassin de vie, celle du Cœur du Hainaut.

4 défis ont ainsi été proposés :

- Créer des synergies ville-campagne dans l'optique d'un développement commun
- Conférer une image moderne à l'entité via le développement de ses atouts
- Retrouver la fierté d'un passé riche et participer à l'effort du cœur du Hainaut
- S'inscrire dans la dynamique du développement des Hauts Pays.

Ces défis ont permis d'aboutir à 18 objectifs opérationnels évaluables et déclinables, pour être atteints, en projets et actions concrètes.

Lors de la réunion du 31 mai 2012, les membres de la CLDR ont pu prendre connaissance du document, sur base d'un support PowerPoint présenté par Nicolas Perlot.

Les participants ont estimé le canevas de la stratégie en lien avec la réalité locale mais ont demandé à l'auteur d'accentuer davantage certaines thématiques, notamment celles liées aux personnes âgées et à l'influence de la frontière française sur le territoire.

Suite à la réunion, chacun des membres de la CLDR a reçu, en annexe du compte-rendu, le tableau récapitulatif de la stratégie. Ils ont ainsi pu se pencher à tête reposée sur le document et faire part de leurs remarques lors de la réunion suivante.

Après 8 mois de trêve imposée par les élections communales, les membres de la CLDR, dont le quota politique a été renouvelé³⁴, se sont réunis le 19 février 2013 pour approuver la stratégie, à l'unanimité.

XIII.3.3. *Travail sur les fiches-projets*

Près de 200 idées de projets ou actions avaient été relevées lors des phases d'information et de consultation. Le 05 décembre 2012, une rencontre a été organisée entre la commune, l'auteur de programme et la FRW dans le but de composer une base de travail cohérente pour l'élaboration des fiches-projets. Les idées émises ont ainsi été regroupées en 73 pistes de projets et approuvées par le Collège communal.

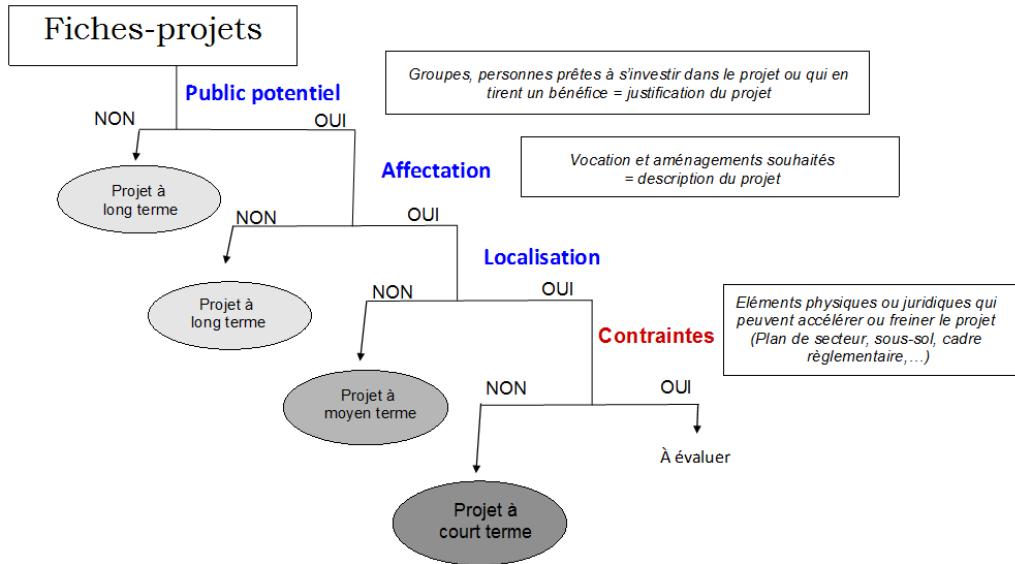
Lors de la réunion de CLDR du 19 février 2013, les membres de la CLDR ont pris connaissance de la liste des pistes de projets et ont été informés de la structure d'une fiche-projet type.

Les réunions du 11 mars, du 02 et du 15 avril 2013 ont été consacrées au travail sur les fiches-projets proprement dit. La CLDR s'est divisée en 2 groupes, travaillant à tour de rôle sur les pistes de projets. Pour chaque projet, les participants disposaient d'une série d'information ; tâches déjà réalisées, exemples mis en œuvre dans d'autres communes, actions proposées lors des phases précédentes de consultation, ...

Lors de ces 3 réunions, les 73 pistes de projets proposées ont été passées en revue et approfondies. Sur ces 73 fiches, 41 ont été précisées et ont gardé leur intitulé de départ. 6 fiches-projets ont été ajoutées tandis que 23 pistes de projets ont été supprimées. Dans la plupart des cas, leur suppression est due à un regroupement de plusieurs fiches ayant le même sujet. Enfin, 10 fiches ont vu leur intitulé modifié pour correspondre à la description du projet et ont été complétées. Suite à ces 3 réunions, le total des fiches-projets a été ramené à 57 fiches.

Le 22 avril 2013, les membres de la CLDR avaient pour mission de hiérarchiser les fiches-projets. Pour faciliter leur travail, un organigramme conçu par les AD a été proposé afin de prioriser de façon objective les futurs projets, en fonction des informations disponibles ou des idées de chacun. Par exemple, un projet dont la justification et la description étaient connues mais dont la localisation ne l'était pas, ne pouvait pas être traité comme une fiche-projet à court terme, les inconnues restant trop importantes.

³⁴ Annexe 34 : Délibération du Conseil communal



Organigramme d'aide à la priorisation des fiches-projets

Pour ce travail, les AD avaient transposé l'organigramme en un tableau³⁵ reprenant l'ensemble des intitulés de fiches-projets ainsi que les informations disponibles concernant le public potentiel (qui constituera en partie la justification du projet), l'affectation du site (soit sa description dans la fiche-projet), sa localisation et les contraintes possibles. En fonction des informations connues, une priorité était proposée. S'en suivait en général un débat après lequel la priorité était soit conservée, soit modifiée par le groupe.

Suite à ce travail, la CLDR a décidé de fusionner certaines fiches, concernant notamment le tourisme. Au terme de la réunion, le nombre de fiches-projets a donc été amené à 52. Les membres de la CLDR se sont accordés pour placer 12 fiches à court terme, 17 fiches à moyen terme et 23 fiches à long terme³⁶.

Le 07 mai, le Collège communal approuvait la liste des projets et leur hiérarchisation. L'auteur de programme, Survey & Amenagement, a alors commencé la rédaction des fiches.

Deux projets, « réaffecter l'église du Monceau » et réaménager l'ancienne école Notre-Dame à Elouges », restaient toutefois en suspens puisque faisant partie du périmètre de rénovation urbaine du quartier Là-Haut à Elouges. Une rencontre entre la commune, la FRW, les auteurs de programme et les responsables du SPW des opérations de DR et de la Rénovation urbaine a alors été organisée. Suite à cette réunion, il a été décidé que les deux projets seraient intégrés au programme de Rénovation urbaine et ne feraient donc plus partie des projets du PCDR.

Le 07 novembre 2013, la CLDR était informée de ces éléments. Nicolas Perlot, de Survey & Amenagement, a présenté la synthèse de son travail sur les fiches-projets, à savoir les grands principes d'aménagement.

Après de nombreuses questions de précision, les membres de la CLDR ont choisi à l'unanimité la fiche-projet prioritaire « Créer un réseau de mobilité douce – artères principales ». Ce projet étant complexe (statuts de propriété, expropriations, ...), la CLDR a décidé de choisir un second projet prioritaire dont la réalisation devrait pouvoir se faire dans des délais habituels. Il s'agit du projet « Aménager le cœur de village de Wihéries ».

³⁵ Annexe 35 : tableau de priorisation complété par la CLDR

³⁶ Annexe 36 : Edito des Bourgmestres du Dour'infos de juin 2013

Enfin, la CLDR souhaite s'investir dans un groupe de réflexion qui portera sur le fiche-projet « diversifier l'accès aux produits locaux ». Au total, ce sont donc 3 fiches-projets qui ont été désignées comme prioritaires par la CLDR.

La FRW a ensuite présenté la synthèse de la consultation de la population avant que la CLDR n'approuve à l'unanimité l'ensemble de l'avant-projet de PCDR.

XIII.4. Participation de la CLDR

Les tableaux ci-dessous synthétisent les présences des membres de la CLDR.

Le premier tableau détaille les réunions organisées avant les élections communales et la modification du quart politique communal, le second reprend les présences de la nouvelle CLDR.

Signalons la présence à toutes les réunions du relais communal et la participation, en fonction de l'ordre du jour de la réunion, de l'écoconseiller, du PCS, du PNHP, d'un représentant de Saveurs paysannes et d'un représentant du service extérieur du DR au SPW.

Titre	Nom	Prénom	1 mars 2012	28 mars 2012	25 avril 2012	31 mai 2012
Monsieur	ALLARD	Jean-Louis	Présent	Présent		
Madame	ARCHETTI	Sylvana				
Monsieur	BERLEMONT	David	Présent	Présent	Présent	
Madame	BLONDEAU	Magali	Présent	Excusé	Excusé	Excusé
Madame	BOUILLON	Annie		Présent	Présent	Excusé
Monsieur	BREJEAN	Thierry	Présent	Présent	Excusé	
Monsieur	BROUCKAERT	Bernard	Présent	Présent	Présent	Présent
Madame	BROUCKAERT	Véronique	Excusé	Présent		
Monsieur	BUISSERET	Jean-Pierre				
Madame	BUISSERET	Marie - Jeanne				
Monsieur	CARTON	Pierre			Excusé	Excusé
Madame	COQUAY	Véronique	Présent	Excusé	Présent	Excusé
Madame	COQUELET	Martine	Présent	Présent	Présent	Excusé
Monsieur	COQUELET	Christophe	Présent	Présent	Présent	Présent
Monsieur	CORDIEZ	Georges	Présent			
Monsieur	DEGHILAGE	Jean-Luc	Présent	Présent	Présent	
Monsieur	DELADRIERE	Christian	Présent	Présent	Excusé	
Madame	DELADRIERE	Dominique				
Madame	DELHAYE	Isabelle	Présent	Présent	Présent	Présent
Madame	DELMARLE	Thérèse	Présent	Présent	Présent	Excusé
Monsieur	DETTRAIN	Jacquy		Excusé	Présent	
Monsieur	DI ANTONIO	Carlo		Excusé	Excusé	Excusé
Madame	DUBOIS	Antoinette				
Monsieur	DUQUENNE	Philippe	Présent	Excusé	Présent	Présent
Monsieur	DURANT	Thomas	Présent	Présent	Présent	Excusé
Monsieur	DURAY	André	Excusé	Présent	Présent	Présent

Monsieur	GALAZZI	Patrick	Présent		Excusé	
Monsieur	GILRON	Philippe	Présent	Présent	Présent	Excusé
Monsieur	GOBERT	André				
Madame	GONNELLA	Christiane	Présent	Présent	Présent	Présent
Monsieur	GOSSUIN	Yves	Excusé	Présent	Excusé	Excusé
Madame	HIMPE	Catherine	Présent	Présent	Présent	Présent
Madame	HONOREZ	Sylvianne	Présent	Présent	Excusé	Excusé
Madame	JONAS	Bernadette	Excusé	Présent	Présent	Présent
Monsieur	LEFEVRE	Christophe	Excusé	Présent	Excusé	Excusé
Madame	LIENARD	Sylvia	Présent	Présent		
Monsieur	LOISEAU	Vincent	Présent	Excusé	Excusé	Présent
Monsieur	MASSY	Didier				
Monsieur	MATHIEU	Luc	X	Excusé	Excusé	Présent
Monsieur	MIRAUTX	Alain	Présent	Présent		
Monsieur	MONOYER	René				
Madame	MOREAU	Roselyne		Présent	Excusé	
Monsieur	MORELLE	Eric	Présent	Présent	Excusé	Présent
Monsieur	MOURY	Raoul				
Monsieur	PAVONE	Emmanuel	Présent			
Monsieur	PETROVIC	Milo	Présent			
Madame	RAK	Annie		Présent		
Monsieur	RUELLE	Pierre				
Monsieur	SCHELFAUT	Peter	Présent	Présent	Présent	Présent
Madame	SESSLER	Marie - José	Présent	Présent	Présent	Excusé
Monsieur	SIMON	Jean-Pierre	Présent	Excusé	Excusé	
Madame	SPAMPINATO	Angélique	Présent	Présent	Excusé	Présent
Monsieur	STEL	Kevin				
Monsieur	TACHENION	Pierre	Présent	Excusé	Excusé	
Monsieur	THIBEAU	Stefan				
Monsieur	TRICART	Joël	Excusé			
Monsieur	VAN HOORDE	Sammy	Présent	Présent	Présent	Présent
Monsieur	WERY	André	Présent	Excusé		
Monsieur	ZOETAERT	René	Présent		Présent	Présent

Tableau de présence des membres de la CLDR 2012

Nom	Prénom	19/02/2013	11/03/2013	2/04/2013	15/04/2012	22/04/2013	7/11/2013
ARCHETTI	Sylvana						
BERLEMONT	David	Présent	Présent	Présent		Présent	
BLONDEAU	Magali	Présent	Excusé		Excusé	Présent	Excusé
BOUILLOUN	Annie	Présent	Présent	Présent	Présent		Présent
BREJEAN	Thierry	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Excusé	Présent
BROUCKAERT	Bernard						
BROUCKAERT	Véronique						

CARTON	Pierre	Présent	Présent		Excusé		Excusé
COQUAY	Véronique			Présent			
COQUELET	Martine	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
COQUELET	Christophe	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
CORDIEZ	Georges	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Présent
DEGHILAGE	Jean-Luc		Présent	Présent			
DELADRIERE	Christian	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Excusé
DELADRIERE	Dominique						
DELHAYE	Isabelle	Présent			Présent	Présent	
DELMARLE	Thérèse	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Présent
DETTRAIN	Jacquy		Excusé	Excusé			Excusé
DUBOIS	Antoinette						
DUFRASNE	Damien			Présent		Présent	Excusé
DUQUENNE	Philippe			Excusé			
DURANT	Thomas	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Présent
DURAY	André	Présent	Excusé	Présent	Présent	Présent	Présent
GILRON	Philippe			Présent			
GOBERT	André						
GONNELLA	Christiane	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
GOSSUIN	Yves	Excusé	Excusé	Présent	Présent	Excusé	
GRECO	Christine	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
HIMPE	Catherine	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Excusé
HONOREZ	Sylvianne	Présent	Excusé	Excusé		Excusé	
JONAS	Bernadette			Excusé			
LEFEVRE	Christophe	Excusé	Présent	Excusé		Présent	Excusé
LIENARD	Sylvia						
LOISEAU	Vincent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
MASSY	Didier						
MATHIEU	Luc	Excusé	Présent	Excusé	Présent	Présent	
MIRAUTX	Alain						
MONOYER	René						
MOREAU	Roselyne						
MORELLE	Eric	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent	Présent
PAVONE	Emmanuel						
PETROVIC	Milo	Présent		Présent	Présent		
RAK	Annie				Excusé	Excusé	
RUELLE	Fabian	Présent	Présent	Présent	Présent		Excusé
RUELLE	Pierre						
SCHELFAUT	Peter	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Excusé
SESSLER	Marie - José	Excusé					
SIMON	Jean-Pierre	Présent	Présent				Présent
SPAMPINATO	Angélique	Présent	Présent	Excusé	Présent	Présent	Excusé
STEL	Kevin						

THIBEAU	Stefan						
TRICART	Joël						
TROMONT	Alex		Excusé	Excusé	Excusé		Excusé
VAN HOORDE	Sammy	Présent	Excusé	Présent		Présent	Présent
WERY	André						
ZOETAERT	René	Présent	Excusé		Présent	Présent	

Tableau de présence des membres de la CLDR 2013

XIV. PROJETS MIS EN PLACE LORS DE L'ÉLABORATION DU PCDR

De nombreuses propositions de projets ont été émises lors des différentes phases d'information et de consultation. Certaines ont vu le jour en parallèle de la réalisation du PCDR.

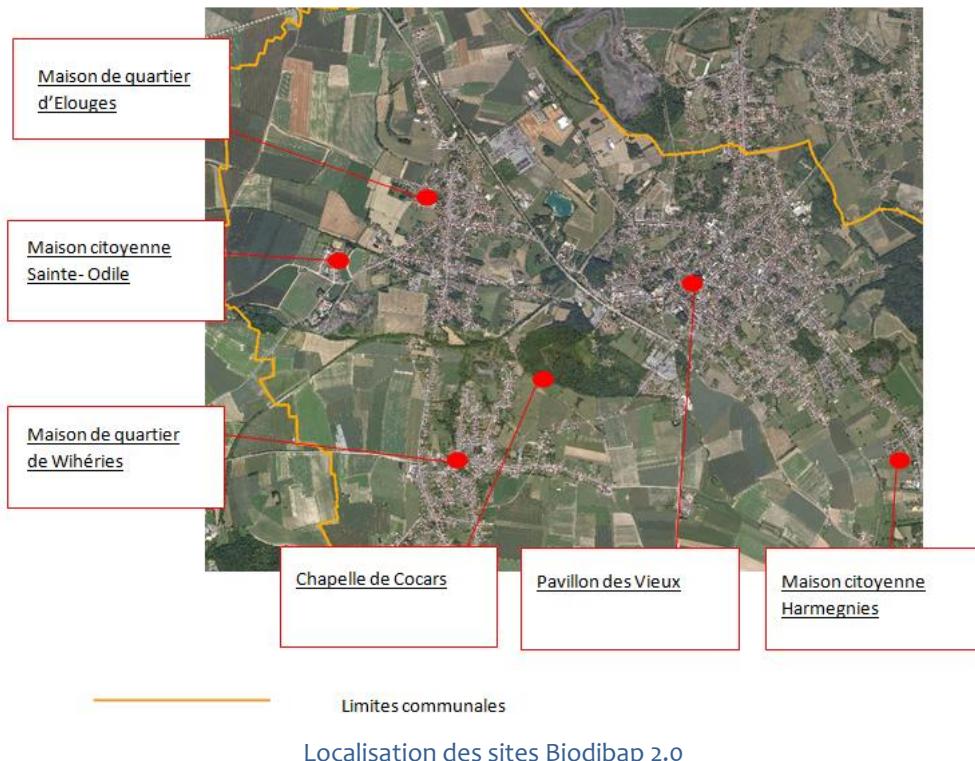
XIV.1. Appel à projet Biodibap

L'appel à projet Biodibap 2.0 proposé fin 2012 par le Ministre Nollet avait pour but de maintenir et développer la biodiversité aux abords des bâtiments publics et allouait un maximum de 15.000 euros par projet.

Informé de l'appel à projet par les AD, le PCS a souhaité être porteur du projet afin de donner une nouvelle dimension aux aménagements réalisés à la Maison de quartier d'Elouges dans le cadre de *Générations rurales*. Une serre protégeant un potager biologique y avait été installée tout comme une cuisine quasi professionnelle permet la transformation directe des produits du jardin.

Un large partenariat s'est rapidement mis en place pour la conception du futur projet ; le PCS, le PNHP, le PSSP, le Logis dourrois (société de logements sociaux), les asbl 'Natagora' et 'Nature et Progrès', l'écoconseiller de la commune et la FRW se sont associés.

Intitulé « **La biodiversité au service de la cohésion sociale : quand les maisons citoyennes deviennent des relais Nature** », le projet proposé prévoyait l'aménagement Nature de 6 bâtiments publics (massifs fleuris et/ou dispositifs d'accueil de la faune) ainsi qu'une campagne de sensibilisation basée sur des animations, réalisées à la fois par une structure professionnelle et par les opérateurs sociaux, et sur la participation des partenaires à des évènements 'grand public'³⁷.



³⁷ Annexe 37 : Article du Dour'infos de mars 2013

En décembre 2012, la commune était informée que son dossier de candidature était retenu à hauteur de 10.000€. Dès le 16 janvier 2013, les différents partenaires du projet se réunissaient pour mettre au point le calendrier de mise en œuvre sur 2013 et 2014.

De nombreuses actions ont déjà été réalisées en 2013. Ces actions étaient soit liées directement au projet Biodibap, soit induites du partenariat mis en place. En effet, la motivation des différents acteurs sociaux fut telle qu'ils ont décidé de donner une dimension « Nature » à toute une série de leurs activités annuelles !

Actions liées directement au projet Biodibap :

- L'achat du matériel de gestion et d'animation ainsi que des gîtes d'accueil de la faune



- Différentes conférences organisées par le PCS ayant pour thème le jardinage biologique, les prairies fleuries, les travaux d'automne au jardin, ...
- Aménagements « Nature » des abords de la maison citoyenne Harmegnies par le Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP)
- Aménagement de la maison de quartier d'Elouges et de la maison citoyenne Sainte-Odile



- Pose d'un gîte d'été pour chauve-souris près de la chapelle de Cocars



- Pose de nichoirs à passereaux dans le parc de Dour (pavillon des « Vieux »)
- Pose de nichoirs à hirondelles et semi-cavernicoles à la maison de quartier de Wihéries
- Articles dans le Dour'infos portant sur le projet en lui-même et sur ses actions

Actions dérivées du partenariat :

- **Un stage d'une semaine** réservé aux enfants de 8 à 12 ans organisé par le PCS et le PSSP. Ce stage avait pour thème la biodiversité. Les enfants ont réalisé des nichoirs et un hôtel à insectes qui fut installé à la maison de quartier d'Elouges



L'article du Dour'infos de juin 2013 :


Wallonie

22

Biodiversité

Rétrospective :
Nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin communal : grâce à l'appel à projet biodiversité autour des bâtiments publics, l'orientation nature des animations proposées par l'équipe du Plan de Cohésion Sociale et du Plan de Sécurité et Prévention a pu être développée.

Durant les vacances de Pâques, les jeunes ont réalisé un hôtel à insectes et quelques nichoirs lesquels seront installés à la cité H. Harmegnies. L'hôtel à insectes a quant à lui été installé dans le jardin de la Maison de quartier, quelques espèces y ont déjà trouvé refuge. Venez donc les observer !

A venir : Opération citoyenne de fleurissement du rond-point de la cité H. Harmegnies



- L'aménagement de l'ilot directionnel de la cité Hyacinthe Harmegnies par les riverains lors de la **fête des voisins** le 31 mai 2013. Cette action fut organisée par le PCS, le logis dourois et le service Environnement de la commune.



- Le **stage d'Eté solidaire 2013** consacré à la biodiversité et au respect. Les jeunes ont été sollicités pour la préparation des terrains à aménager dans le cadre de Biodibap ainsi que pour la réalisation de panneaux de sensibilisation installés dans chacun des sites.

L'article du Dour'infos de juin 2013 :

Eté solidaire : nous sommes partenaires !

En partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Dour, une dizaine de filles et garçons auront l'opportunité, cet été encore, d'être engagés sous contrat d'occupation étudiant et d'acquérir ainsi, pour la plupart d'entre eux, une première expérience de travail dans un contexte citoyen et valorisant.

Le projet élaboré cette année découle du projet wallon « Biodipap » développé par la commune de Dour en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale, la Fondation rurale de Wallonie et

d'autres asbl actives en matière d'environnement. Il vise à favoriser la biodiversité autour de bâtiments publics.

Dans ce contexte, des aménagements favorables à l'accueil de la faune et de la flore locales seront réalisés à proximité des bâtiments communaux et dans les cités Sainte-Odile et Hyacinth Harmegnies.

Outre les objectifs généraux de l'opération « été solidaire », à savoir favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et rapprocher les générations, le

projet de la biodiversité au service de la citoyenneté vise à :

- sensibiliser à la biodiversité ;
- apprendre à vaincre la peur de l'autre, pour mieux vivre ensemble ;
- créer des liens multiculturels et intergénérationnels ;
- favoriser le respect d'autrui, d'espaces aménagés, de la faune et de la flore locales ;
- valoriser les espaces publics.

Nous vous donnons rendez vous sur www.lelogisdourois.be à la fin du mois de juillet pour un reportage photo des réalisations !

- Des **animations pédagogiques** dans 10 classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaire de Dour. Ces animations, portées par le PNHP, ont permis aux enfants de découvrir les aménagements réalisés dans le cadre du projet Biodibap. Pour des raisons pratiques, les animations ont toutes suivi le même scénario : visite de la maison de quartier d'Elouges (son potager bio, l'hôtel à insectes, les nichoirs et le compost), jeu pédagogique sur la biodiversité puis découverte du circuit du bocage à Onnezies. Au total, 248 enfants ont pris part à ces activités !



- Semis de prés fleuris au grand parking de Dour par le service Environnement de la commune et pose de panneaux de sensibilisation.

XIV.2. Stage intergénérationnel

Lors de la consultation du CCA en aout 2012, une demande spécifique était l'organisation d'activités intergénérationnelles entre enfants et ainés. Il avait été proposé notamment d'utiliser les objets du musée comme catalyseur d'échanges entre générations.

Ce type de projet faisant entre autres partie de ses missions, c'est le PCS qui organisa un stage destiné aux enfants de l'entité durant les vacances de carnaval 2013. Mené en collaboration avec la bibliothèque de Dour, le stage fut axé sur le thème « Prenons la machine à remonter le temps ». Les enfants ont pu notamment s'essayer à la cuisine d'antan et aux jeux anciens. Une demi-journée fut réservée à la visite du musée Mulpas en présence de membres du CCA. Les enfants ont pu découvrir une classe du début du XXème siècle et les collections d'outils artisanaux de façon interactive grâce aux ainés. Ils ont également pu visiter le site du Grand Hornu, répondant ainsi à l'un des souhaits exprimés lors des SI et GT de valoriser le passé minier auprès des plus jeunes.



XIV.3. Marchés Saveurs et Terroir

Encouragé par le Ministre de l'Agriculture, le PNHP a décidé d'organiser un marché du terroir sur son territoire. La demande étant très forte à Dour (GT, Réveil et CLDR), la commune a été choisie par le Parc.

Plusieurs intervenants se sont réunis pour mener à bien l'organisation de 5 marchés, nommés « Saveurs et Terroir » : le PNHP, l'asbl Action et Recherche Culturelles Borinage – Hauts-Pays (ARC), Saveurs Paysannes, la commune de Dour et la FRW.

Ces marchés ont été organisés de juin à octobre, le vendredi de 17 à 21h00 pour permettre au plus grand nombre de s'y rendre. Le site des anciennes câbleries de Dour a été choisi.



Une vingtaine de producteurs locaux a répondu à l'appel offrant un large éventail de produits du terroir : légumes, fruits et jus, chocolats, bières, produits laitiers, miel, etc. L'offre fut encore élargie par la suite avec des produits au lait d'ânesse, des fromages de chèvre ou encore du thé.



Un coté festif a été donné à chacun des 5 marchés ; une fanfare était présente lors des deux premiers marchés, un bar de produits locaux géré par l'ARC permettait de se désaltérer, un château gonflable était installé pour les enfants, ...



Chaque date avait un thème spécifique :

- **Inauguration** lors de la fête de la musique le 21 juin – fanfare itinérante, exposition de projets d'aménagements des anciennes câbleries par des étudiants en architecture, spectacle équestre, château gonflable et promenades à dos d'âne gratuits pour les enfants, démonstrations de molkky (jeu traditionnel finlandais), ...
- **Alimentation et bien-être** le 5 juillet – démonstration culinaire par le cuisinier de l'Impératif (restaurant à Maisières, étoilé au guide Michelin), démonstration de cours de fitness et zumba, vente de produits d'esthétique au lait d'ânesse, ...
- **les artistes locaux** le 2 août – 13 artisans présents en plus des producteurs, expositions et démonstrations en tous genres ; peintures (à l'huile, aquarelles, pastels, ...), patchworks, sculptures, bijoux, ferronnerie, travail du verre, meubles en bois, taille de pierre, créations en carton, ...
- **Spécial enfants** le 6 septembre – jeux anciens prêtés par le SPJ, grimages gratuits, château gonflable, spectacle de magie et ballons, marchand de barbes à papa, jeux de société, démonstration de molkky, ...
- **Pressage de fruits** le 4 octobre – Présence de la mobipresse dès 8h00 du matin, démonstration du pressage des pommes + organisation d'un tournoi de molkky + atelier sécurité routière pour les enfants

Les membres de la CLDR et toutes les personnes ayant participé à l'une des phases de l'ODR ont été sollicités pour diffuser l'information, soit via des affiches soit via internet et les réseaux sociaux.



Affiche diffusée en juin 2013

Une page *Facebook* fut tout spécialement créée pour annoncer les différents marchés : <https://fr-fr.facebook.com/marches.saveurs.terroir.dour>.

L'information fut aussi relayée via la presse écrite (VLAN, Sud Presse), audio (Vivacité) ainsi que par des flyers, des affiches et des bâches disposées à plusieurs endroits sur le territoire de Dour.

VLAN, 12 juin 2013³⁸

Saveurs et Terroirs

Place à la proximité

DOUR - Dans le but de promouvoir les producteurs locaux et de développer les circuits courts, le Parc Naturel des Hauts-Pays et l'ARC Borinage-Haut Pays lancent les marchés « Saveurs et terroirs ». Ces marchés sont conçus comme des événements festifs dont le but est de promouvoir les produits artisanaux de qualité et locaux. Ce sont les membres de la Commission de développement rural de la commune de Dour qui sont à l'origine de ce projet.

³⁸ Annexe 38 : Article complet du VLAN, article Sud Presse du 03 juin 2013

La communication autour de l'évènement fut assez bonne puisque, lors de l'inauguration le 21 juin 2013, environ 1 millier de personnes ont fait le déplacement !



Ce fut le cas également le 5 juillet. TéléMB et l'asbl Dour centre-ville étaient présents.

<http://www.telemb.be/content/view/13004/981/> :



<http://www.dourcentreville.be/site/dour-action-les-marches-saveurs-et-terroir-5-juillet-2013/> :



Le bilan des 5 marchés fut très positif : entre 750 et 1000 personnes se sont déplacées pour chacun des marchés, le nombre de producteurs a augmenté au cours des 5 dates pour passer de 20 à 26 et offrir un éventail de produits locaux très complet.

Le succès fut tel que l'ARC décida de reprendre l'organisation seule une fois la mission du PNHP terminée. Les marchés reprendront dès avril 2014 avec la même formule et un « spécial Noël » est prévu pour le 13 décembre 2013.

XIV.4. Autres projets menés par la commune

D'autres projets, menés par les autorités et les services communaux, ont vu le jour au cours de l'élaboration du PCDR :

- Mise en place d'un PCDN (souhait du Réveil Biodiversité, du GT environnement, de la CLDR)
- Assainissement du site des Wallants, ancienne déchetterie (souhait du GT environnement)
- Améliorer la mobilité du centre-ville de Dour (souhait du GT Mobilité)
 - Contournement du centre-ville à l'étude
 - 3 parkings créés dans le centre, équivalents à une centaine de places de stationnement
- « Aménager le Belvédère, chancre du centre-ville » (souhait exprimé lors des SI)
Création d'un centre récréatif et sportif
- Mettre en valeur le Sauwartan

Mise en lumière lors des journées du Patrimoine 2013 (souhait du GT Patrimoine)

XV. CONCLUSION

Participation de la population au cours des différentes phases de l'ODR :

Interviews de personnes ressources	29 citoyens
Séances d'information	69 participants
Enquête sur l'image de Dour	52 festivaliers dourois
Groupes de travail	39 participants
Réveil	32 participants
Consultation du CCA	9 ainés
Consultation des jeunes	5 ados
CLDR	51 participants
Total des personnes touchées par l'ODR	Environ 180 dourois et douroises

Au cours de l'élaboration du PCDR, environ 180 citoyens ont été touchés au moins une fois par l'ODR. Parmi ces personnes, nombre d'entre elles ont participé à plusieurs phases de consultation, allant des SI à la CLDR.

Ces 180 personnes représentent 1,05% de la population douroise complète et environ 2,25% de la population du périmètre de l'ODR, à savoir les villages d'Elouges, Wihéries, Petit-Dour et Blaugies.

La mobilisation des habitants s'est donc révélée assez difficile même si tout a été mis en œuvre pour informer et consulter au maximum la population et ce, tout au long de l'élaboration du PCDR.

Toutefois, dans le cadre de la consultation des enfants, 273 élèves ont été consultés. Si les enfants dourois sont comptabilisés dans la participation, le nombre de personnes touchées par l'ODR atteint environ 450, ce qui représente 2,6% de la population douroise complète.

Relevons aussi cette consultation originale des Aurillacois et des festivaliers non-dourois dans le cadre de l'enquête sur l'image de Dour.

Consultation des enfants	273 élèves dont 21 jeunes conseillers du CCE
Enquête sur l'image de Dour	27 Aurillacois
	181 festivaliers non-dourois

Laissons le mot de la fin aux membres de la CLDR qui se sont exprimés à propos de l'ODR lors de la réunion du 07 novembre 2013 :

« Démarche passionnante, intéressante car établie sur base des constats des gens »

« Composition de la CLDR équilibrée, par rapport aux diversités des points de vue, au ressenti des uns et des autres »

« Le fait d'avoir su réunir les différents villages dans la CLDR et de ne pas ressentir l'esprit de clocher a relevé du tour de force. L'intérêt général a d'ailleurs prévalu très tôt dans la démarche, dès le stade des groupes de travail »

« La parole a été donnée au citoyen et le politique a joué le jeu à tous les niveaux »